



**TABLEAU DE BORD STATISTIQUE 2016
DE L'ACTION SOCIALE**

Décembre 2017

AVANT-PROPOS

Le Ministère de la Femme, de la Solidarité Nationale et de la Famille, s'inscrivant dans un processus de dynamisation et de pérennisation de la production statistique, a l'honneur de mettre à la disposition du public le tableau de bord statistique 2016 de l'action sociale.

Premier du genre, le tableau de bord statistique 2016 de l'action sociale est un document de synthèse et d'analyse des données de l'annuaire statistique. Son élaboration s'inscrit dans une dynamique de diffusion et de capitalisation des données statistiques. Outil d'aide à la décision et au suivi-évaluation, le tableau de bord contient des indicateurs clés qui renseignent les utilisateurs sur l'évolution des fréquentations et des prestations des services d'action sociale.

Complémentaire à l'annuaire statistique, le tableau de bord s'articule autour des chapitres de l'annuaire statistique et structuré comme suit : Ressources humaines, Ressources financières, Données sociodémographiques, Synthèse des fréquentations des services d'action sociale, Prestations des services d'action sociale par domaine d'intervention et Renforcement des capacités des acteurs.

Dans le souci d'améliorer constamment cet outil, mon département reste ouvert à toutes les suggestions et critiques pouvant lui permettre de mettre à la disposition des usagers un document analytique utile et approprié. Je fonde mon espoir que ce tableau de bord répondra aux attentes de tous les utilisateurs engagés dans le combat pour la protection et la promotion sociale des populations, notamment les plus vulnérables.

Je tiens à remercier toutes les structures et les personnes ressources qui ont contribué à l'élaboration du document. Je félicite et encourage l'ensemble des acteurs qui s'investissent dans la production statistique dans le domaine de l'action sociale. C'est l'occasion pour moi de témoigner toute ma reconnaissance à l'endroit de l'UNICEF pour son appui constant à la production des statistiques de l'action sociale .

La Ministre de la Femme, de la Solidarité
Nationale et de la Famille



Laure ZONGO/HIEN
Laure ZONGO/HIEN
Officier de l'Ordre national

SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
LISTE DES TABLEAUX	3
LISTE DES GRAPHIQUES	4
SIGLES ET ABBREVIATIONS.....	5
EJSR	5
EJVR	5
Enfants et jeunes vivant dans la rue.....	5
CHAPITRE I : RESSOURCES HUMAINES ET FINANCIERES DU MFSNF	6
1.1. Ressources humaines	7
1.2. Ressources financières	9
CHAPITRE II : DEMOGRAPHIE	11
2.1. Population	12
2.2. Fécondité et mortalité	14
CHAPITRE III: FREQUENTATIONS DES SERVICES D'ACTION SOCIALE	16
3.1. Synthèse des fréquentations des services d'action sociale	17
3.2. Usagers et motifs de fréquentation du service de l'encadrement et de la protection de l'Enfant et de l'adolescent	19
3.3. Niveau de résolution des problèmes des usagers du service enfance	21
3.4. Usagers et motifs de fréquentation du Service de la promotion de la Famille	23
3.5. Niveau de résolution des besoins des usagers du service de la protection et de la promotion de la famille	25
3.6. Usagers et motifs de fréquentation du service de la Solidarité et des groupes sociaux spécifiques	27
CHAPITRE IV : ANALYSE TENDANCIELLE DE QUELQUES PROBLEMATIQUES	29
4.1. Catastrophes et crises humanitaires	30
4.1. Adoption	32
4.3. Excision	34
4.4. Enfant et jeunes en situation de rue (EJSR)	36
4.4.1. Raisons de la présence des enfants en rue	38
4.4.2. Projet de vie des EJSR	40
CHAPITRE V : RENFORCEMENT DES CAPACITES	42
5.1. Formations	43
5.2. Sensibilisations	45

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Dotations budgétaires du MFSNF en 2016 (F CFA).....	10
Tableau 2 : Exécution budgétaires du MFSNF en 2016 (F CFA).....	10
Tableau 3 : Evolution de l'indice synthétique de fécondité selon le milieu de résidence	15
Tableau 4 : Evolution de la fréquentation des services par les usagers selon le sexe en 2015 et 2016	18
Tableau 5 : Répartition des nouveaux usagers des services d'action sociale par domaine selon le sexe	18
Tableau 6 : Nombre de victimes de catastrophes et crises humanitaires prises en charge par région selon la nature du sinistre.....	31
Tableau 7 : Evolution de l'ensemble des participants aux séances de formation par thématique	44

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Répartition du personnel du MFSNF par Région en 2016.....	8
Graphique 2 : Répartition du personnel du MFSNF par catégorie en 2016.....	8
Graphique 3 : Evolution de la proportion de la population par sexe (en %)	13
Graphique 4 : Evolution de l'effectif de la population.....	13
Graphique 5 : Pyramide des âges de la population du Burkina Faso en 2016	13
Graphique 6 : Evolution de l'indice synthétique de fécondité selon le milieu de résidence	15
Graphique 7 : Evolution de l'indice synthétique de fécondité selon la région.....	15
Graphique 8 : Evolution de l'espérance de vie à la naissance.....	15
Graphique 9 : Evolution des cas récurrents du service enfance	20
Graphique 10 : Répartition des expressions de besoin de prise en charge en 2016.....	20
Graphique 11 : Répartition des expressions de besoin de prise en charge résolus selon le sexe en 2016	22
Graphique 12 : Répartition des expressions de besoin de prise en charge en cours de résolus selon le sexe en 2016.....	22
Graphique 13 : Les dix problèmes récurrents	24
Graphique 14 : Situation matrimoniale des usagers du service famille	24
Graphique 15 : Répartition des expressions de besoin de prise en charge en 2016.....	24
Graphique 16 : Besoin de prise en charge résolus	26
Graphique 17 : Besoin de prise en charge en cours de résolution.....	26
Graphique 18 : Problèmes récurrents.....	27
Graphique 19 : Répartition des usagers par situation matrimoniale en 2016	28
Graphique 20 : Les dix principaux besoins de prise en charge du volet solidarité.....	28
Graphique 21 : Nombre de victimes de catastrophes et crises humanitaires prises en charge par région en 2016.....	31
Graphique 22 : Evolution des enfants adoptés de 2011 à 2016.....	33
Graphique 23 : Répartition des enfants adoptés par pays de destination et par sexe de 2011 à 2016	33
Graphique 24 : Evolution du nombre des filles et femmes victimes de l'excision	35
Graphique 25 : Dénonciation des cas d'excision et nombre de victimes sauvées	35
Graphique 26 : Interpellations et condamnations pour faits d'excision.....	35
Graphique 27: Distribution des EJSR par sexe (pourcentage et total).....	37
Graphique 28 : Distribution des EJVR selon le sexe.....	37
Graphique 29: <i>Distribution des EJDR selon le sexe</i>	37
Graphique 30 : Principales raisons de la présence des EJSR dans la rue	39
Graphique 31 : <i>Distribution des EJVR selon le sexe et les raisons de leur présence dans la rue</i>	39
Graphique 32 : Distribution des EJDR selon le sexe et les principales raisons de leur présence dans la rue.....	39
Graphique 33 : Distribution des EJSR selon le sexe et le projet de vie	41
Graphique 34: Distribution des EJVR selon le sexe et le projet de vie	41
Graphique 35 : Evolution du nombre des séances de formation.....	44
Graphique 36 : évolution du nombre de séances de formations par région de 2013 à 2016.	44
Graphique 37 : Nombre de séance de sensibilisation par région de 2012 à 2016.....	46
Graphique 38 : Evolution du nombre total de participants aux séances de sensibilisation par région	46
Graphique 39 : nombre total de participants aux séances de sensibilisations par thématique	46

SIGLES ET ABBREVIATIONS

AGR	Activité génératrice de revenu
EJDR	Enfants et jeunes dans la rue
EJSR	Enfants et jeunes en situation de rue
EJVR	Enfants et jeunes vivant dans la rue
EVF	Education à la vie familiale
FCFA	Franc de la Communauté Financière d'Afrique
INSD	Institut national de la statistique et de la démographie
ISF	Indice synthétique de fécondité
MFSNF	Ministère de la femme, de la solidarité nationale et de la famille
MGF	Mutilation génitale féminine
Nd	Non déterminé/ Non déclaré
OCHA	Bureau pour la Coordination des Affaires Humanitaires
OGE	Organes génitaux externes
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
PEC	Prise en charge
RGPH	Recensement général de la population et de l'habitation
SIDA	Syndrome de l'immunodéficience acquise
SP/CNLPE	Secrétariat Permanent du Conseil National de Lutte contre la Pratique de l'Excision
SP/CONASUR	Secrétariat permanent du Conseil national de secours d'urgence et de réhabilitation
VIH	Virus de l'immunodéficience humaine

CHAPITRE I : RESSOURCES HUMAINES ET FINANCIERES DU MFSNF

1.1. Ressources humaines

Points saillants :

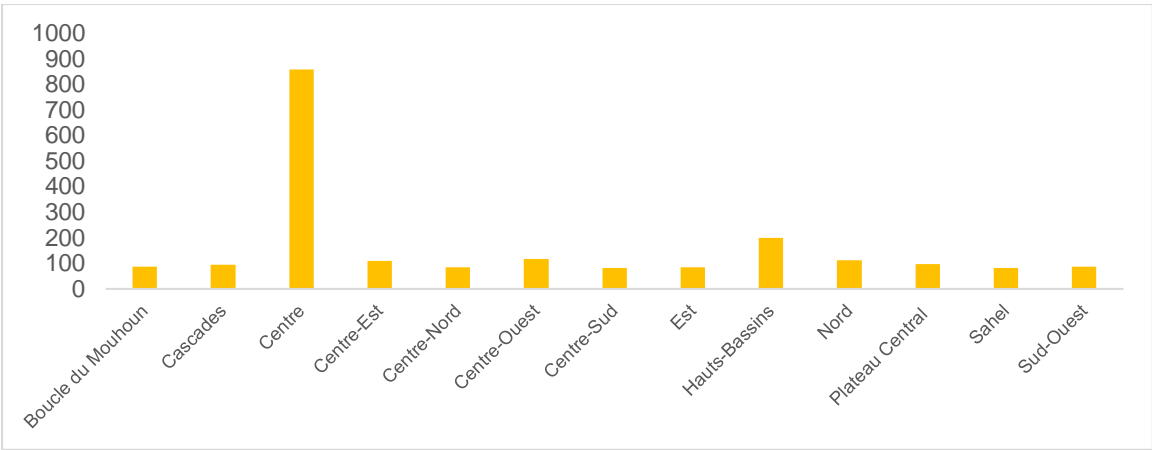
- Prédominance de la catégorie B parmi le personnel du MFSNF en 2016
- La région du Centre sud enregistre moins de personnel en 2016

Commentaire général

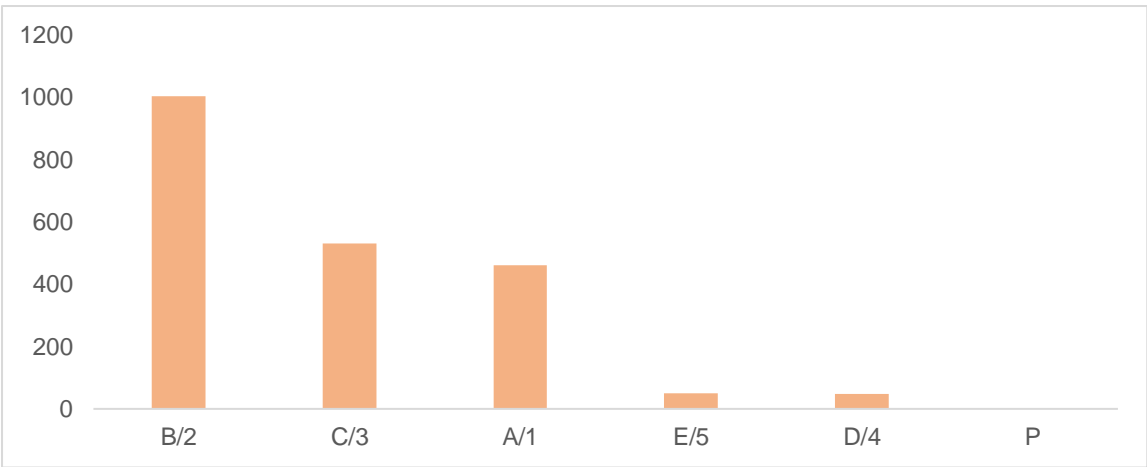
En 2016, le MFSNF comptait au total 2097 agents toute catégorie confondue. Le personnel est en majorité de la catégorie B (47,9%) suivi de la catégorie C (25,4%). En revanche, le Ministère ne dispose que d'une seule personne dans la catégorie P.

En moyenne, le personnel par région est de 161 agents. La Région du Centre vient en tête avec 858 agents et le plus faible effectif est celle du Centre Sud avec 82 agents.

Graphique 1 : Répartition du personnel du MFSNF par Région en 2016



Graphique 2 : Répartition du personnel du MFSNF par catégorie en 2016



1.2. Ressources financières

Points saillants :

Il s'agit du premier budget du Ministère étant donné que celui-ci est le fruit de la fusion de deux départements ministériels en 2016.

Commentaire général

La dotation budgétaire pour l'année 2016 du MFSNF est estimée à 17 636 170 000 FCFA. Avec un effectif du personnel estimé à 2 097 travailleurs, la part du budget consacrée aux dépenses du personnel est environ 7 353 541 000 de FCFA soit 41,7% ; suivi de l'investissement exécuté par l'Etat à 41,3%. Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 644 718 000FCFA soit 3,7% du budget annuel.

Tableau 1 : Dotations budgétaires du MFSNF en 2016 (F CFA)

Dépenses	Dotation
Personnel	7 353 541 000
Fonctionnement	644 718 000
Transferts Courants	2 354 561 000
Investissements exécutés par l'Etat	7 283 350 000
dont Etat	2 278 350 000
Prêt	5 005 000 000
Cumul tous titres	17 636 170 000

Source : DAF/MFSNF

Tableau 2 : Exécution budgétaires du MFSNF en 2016 (F CFA)

Cumuls niveau titres, au 25/10/2017				
Dépenses	Eng. en projet	Engagé-visé	Liquidé	Ordonné
Personnel		7 361 835 962	7 361 835 962	7 353 540 406
Fonctionnement	3 650 000	626 895 516	626 742 516	594 280 392
Transferts courants	0	2 352 759 885	2 352 759 885	2 351 020 516
Investissements exécutés	0	3 978 266 298	3 978 266 298	3 978 266 298
dont Etat	0	2 278 309 379	2 278 309 379	2 278 309 379
Prêt	0	1 699 956 919	1 699 956 919	1 699 956 919
Cumul tous titres	24 026 835	14 319 757 661	14 319 604 661	14 277 107 612

Source : DAF/MFSNF

CHAPITRE II : DEMOGRAPHIE

2.1. Population

Points saillants :

- Forte croissance de la population ;
- Population à dominance féminine ;
- Population en majorité jeune.

Commentaire général

Le Burkina Faso au cours de ces dernières décennies se caractérise par une forte croissance démographique. L'effectif estimé de la population est passé de 15,7 millions d'habitants en 2010 à plus de 19 millions en 2016. Toutefois, le taux de croissance de la population connaît une baisse progressive, passant de 3,3% en 2010 à 3,2% en 2016. Par rapport à 2015, la taille de la population a augmenté de près de 584 000 individus.

La structure de la population selon le sexe ne connaît pas de changement. Les femmes restent majoritaires, constituant en moyenne 51,7% de la population de 2010 à 2016. Cependant, dans la population de moins de 20 ans, l'effectif des hommes est plus élevé.

Comme le traduit la pyramide des âges, en 2016, la population dans son ensemble se caractérise par son extrême jeunesse, avec une prédominance des jeunes de la tranche d'âges de 15 à 19 ans. Dans la tranche d'âge de 15 à 39 ans, les femmes sont les plus nombreuses (4 447 000 femmes contre 3 942 000 hommes).

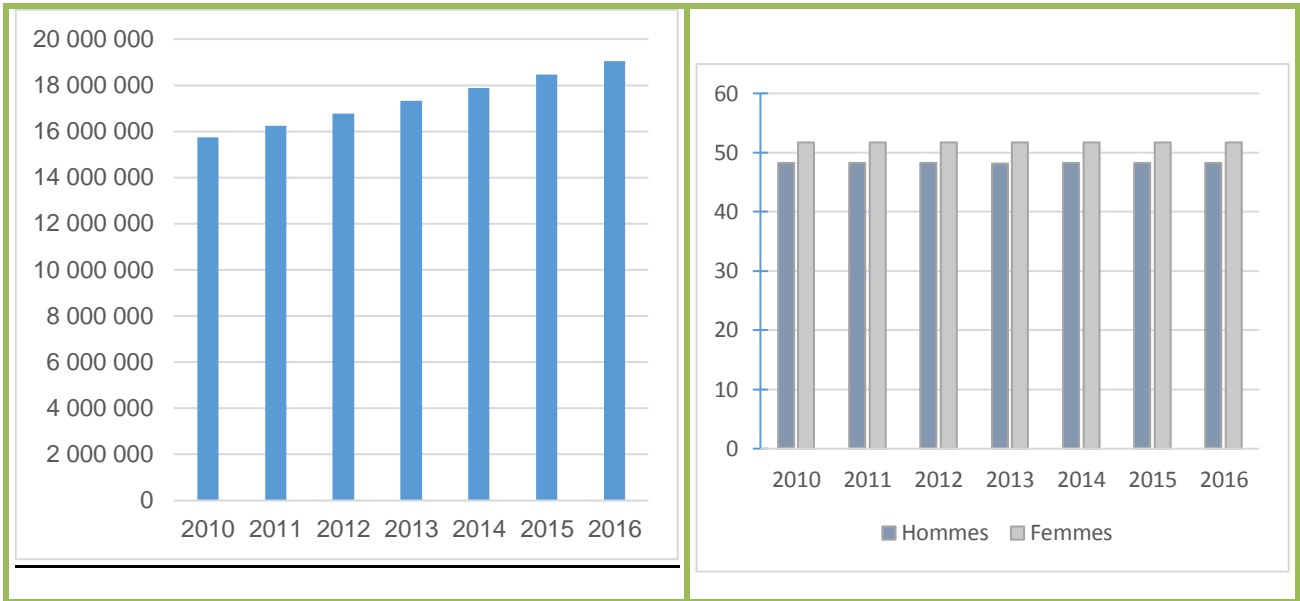
Notes méthodologiques :

Démographie : étude quantitative et qualitative des caractéristiques des populations et de leurs dynamiques, à partir de thèmes tels que la natalité, la fécondité, la mortalité, la nuptialité (ou conjugalité) et la migration.

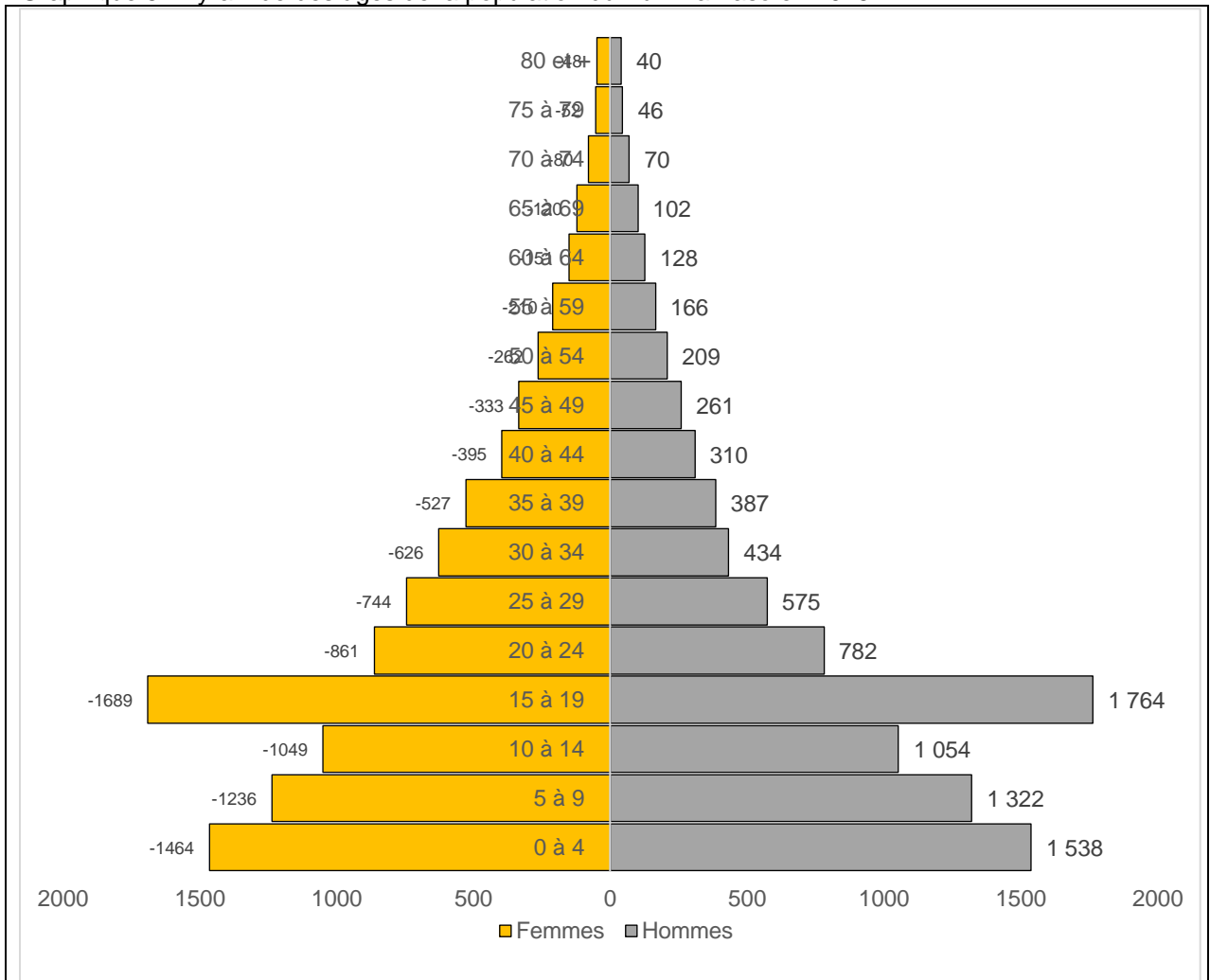
Population : ensemble d'individus sur lesquels une étude se porte et dont les éléments répondent à une ou plusieurs caractéristiques communes.

Graphique 4 : Evolution de l'effectif de la population

Graphique 3 : Evolution de la proportion de la population par sexe (en %)



Graphique 5 : Pyramide des âges de la population du Burkina Faso en 2016



2.2. Fécondité et mortalité

Points saillants :

- Baisse du nombre moyen d'enfants par femme, mais toujours élevé en milieu rural ;
- Diminution inégale de l'Indice Synthétique de Fécondité (ISF) entre villes et campagnes ;
- Nombre d'enfants par femme plus élevé dans les régions du Sahel et de l'Est ;
- Entrée en union plus précoce chez les femmes sur l'ensemble du territoire ;
- Amélioration continue de la chance de survie.

Commentaire général

Les comportements reproductifs sont très fortement marqués par une distinction nette entre milieu urbain et milieu rural. Bien que le nombre moyen d'enfants par femme semble être en baisse au niveau national, on s'aperçoit qu'il demeure toujours très élevé en milieu rural. En effet, l'ISF est passé de 6,2 enfants par femme en 2003 à 6 enfants par femmes en 2006. Par rapport au milieu urbain, le nombre moyen d'enfants par femme est 1,7 fois plus élevé en milieu rural. Aussi, les signes de la baisse du nombre d'enfants par femme sont moins visibles en milieu rural comparé au milieu urbain. Entre 1996 et 2006, l'ISF a diminué de 0,7 en milieu urbain contre 0,1 pour le milieu rural. Au niveau régional, le nombre moyen d'enfants par femme est plus élevé dans les régions du Sahel, de l'Est, de la Boucle du Mouhoun, du Centre Nord, du Sud-Ouest, du Centre Ouest et du Centre Est, avec des ISF au-dessus de la moyenne nationale.

L'analyse du graphique 6 indique que l'entrée en union est plus précoce chez les femmes, comparées aux hommes. Alors que l'âge moyen au mariage reste constant au niveau national chez les hommes, il est en légère hausse chez les femmes avec des disparités selon le milieu de résidence. Chez les femmes, l'âge au premier mariage est constant en milieu rural mais en baisse en milieu urbain en 1996 et 2006.

Les chances de survie se sont considérablement améliorées au Burkina Faso au cours de ces dernières décennies. En effet, l'espérance de vie à la naissance est passée de 48,5 ans en 1985 à 56,7 en 2006, soit un gain de 8,2 ans. En termes de chance de survie, les femmes (57,5 ans) présentent un léger avantage par rapport aux hommes (55,8 ans). Entre 1985 et 2006, leur espérance a augmenté de 8,7 ans contre 7,6 ans pour les hommes.

Notes méthodologiques :

Fécondité : c'est l'analyse des naissances au sein d'une population féminine de 15 à 49 ans survenue au cours d'une année.

Taux global de fécondité générale (TGFG) : C'est le nombre de naissances vivantes pour 1000 femmes en âge de procréer c'est-à-dire les femmes âgées de 15 - 49 ans révolus. Il est obtenu en rapportant les naissances des douze derniers mois à l'effectif des femmes en âge de procréer.

Indice synthétique de fécondité (ISF) : C'est le nombre moyen d'enfants nés vivants qu'aurait mis au monde une femme arrivée à la fin de sa vie féconde, si elle connaissait, à chaque âge, les taux de fécondité observés au cours des douze derniers mois.

Taux brut de natalité (TBN) : C'est le nombre moyen de naissances vivantes annuelles pour 1000 habitants. Il est obtenu en rapportant les naissances des douze derniers mois à l'effectif moyen de la population résidente de l'année.

Mortalité : étude des décès survenus au sein d'une population moyenne au cours d'une année donnée

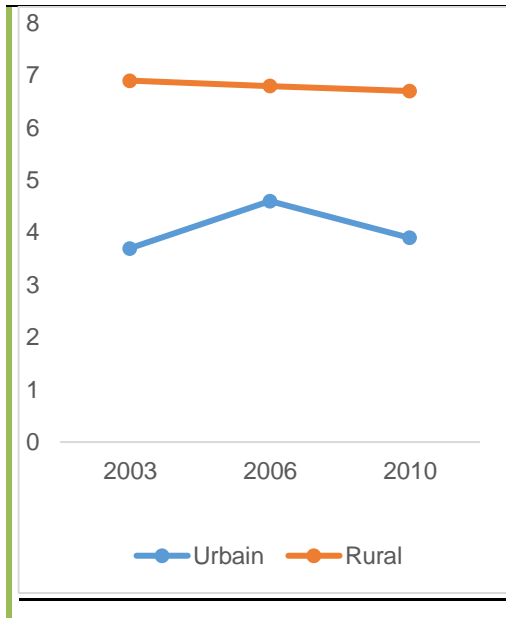
Espérance de vie à la naissance : c'est le nombre moyen d'années que peut espérer vivre une personne après sa naissance.

Tableau 3 : Evolution de l'indice synthétique de fécondité selon le milieu de résidence

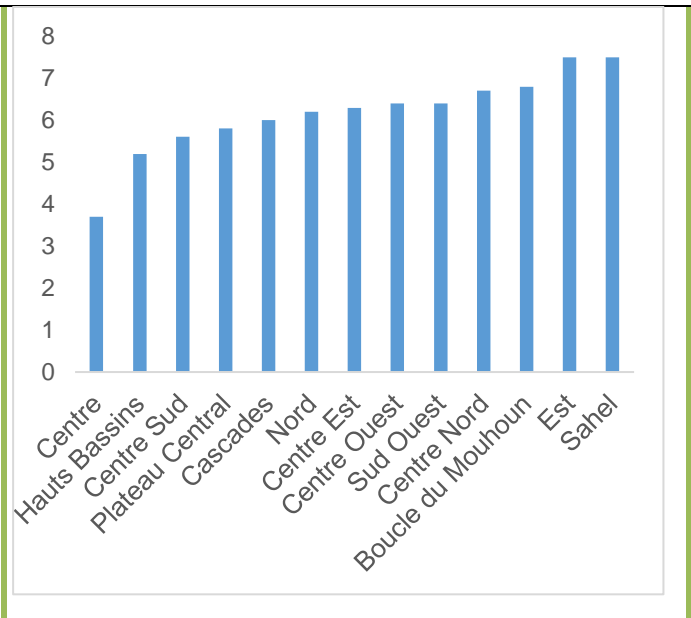
Milieu	2003	2006	2010
Urbain	3,7	4,6	3,9
Rural	6,9	6,8	6,7
Ensemble	6,2	6,2	6,0

Sources : INSD, Enquêtes démographiques et de santé de 2003 et 2010 ; Rapport Fécondité, RGPH 200

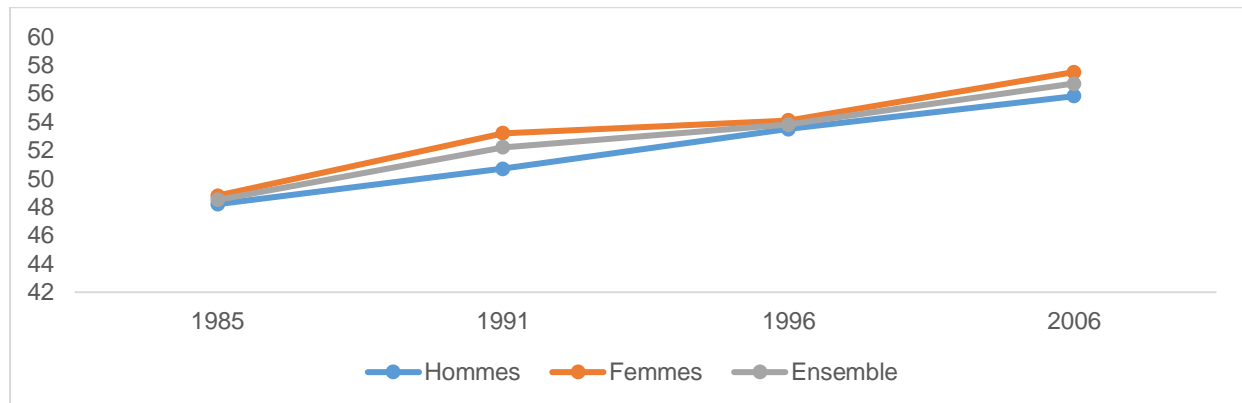
Graphique 6 : Evolution de l'indice synthétique de fécondité selon le milieu de résidence



Graphique 7 : Evolution de l'indice synthétique de fécondité selon la région



Graphique 8 : Evolution de l'espérance de vie à la naissance



CHAPITRE III: FREQUENTATIONS DES SERVICES D'ACTION SOCIALE

3.1. Synthèse des fréquentations des services d'action sociale

Points saillants

- Fréquentations des services d'action sociales plus prédominantes dans le domaine de l'encadrement et de la protection de l'enfant et de l'adolescent ;
- Nombre de nouveaux usagers des services d'action sociale en baisse en 2016 par rapport à 2015.

Commentaire général

L'ensemble des usagers qui se sont présentés dans les services d'action sociale en 2016 est de 43 713 personnes. On note que parmi ces personnes, 63,51% sont des femmes contre 36,48% d'hommes. Le domaine de l'encadrement et de la protection de l'enfant et de l'adolescent représente 43,95% des fréquentations. Dans ce domaine, les filles représentent 49,05% et les garçons 50,95%. Le domaine de la protection et de la promotion de la famille et de la lutte contre le VIH/SIDA a enregistré 21,63% de fréquentations, soit 77,90% de femmes contre 22,10% d'hommes.

Le domaine de la promotion de la solidarité nationale et de la promotion des groupes sociaux spécifiques a aussi enregistré 33,75% des fréquentations en 2016 dont 73,72% de femmes et 26,28% d'hommes.

En 2016, les services d'action sociale ont enregistré 29 604 nouveaux cas dont 18 635 femmes et 10 969 hommes contre 30057 cas dont 19030 femmes et 11027 hommes en 2015 ; soit une baisse de 453 cas.

Notes méthodologiques :

Nouveau client/usager : Personne dont le problème est soumis pour la première fois à un service d'action sociale dans une localité dans la même année.

Tableau 4 : Evolution de la fréquentation des services par les usagers selon le sexe en 2015 et 2016

Services	2015		Total	2016		Total
	Féminin	Masculin		Féminin	Masculin	
Enfance	9 600	10 542	20 142	9 425	9 790	19 215
Famille	8 468	2 210	10 678	7 365	2 090	9 455
Solidarité	9 994	3 333	13 327	10 875	3 877	14 752
nd	110	135	245	100	191	291
Ensemble	28 172	16 220	44 392	27 765	15 948	43 713

Source : Annuaire action sociale_2016

Tableau 5 : Répartition des nouveaux usagers des services d'action sociale par domaine selon le sexe

Service	2015			2016		
	Féminin	Masculin	Total	Féminin	Masculin	Total
Enfance	6760	7007	13767	6 707	6 772	13 479
Famille	5135	1441	6576	4 256	1 289	5 545
Solidarité	7053	2477	9530	7 559	2 727	10 286
nd	82	102	184	113	181	294
Ensemble	19030	11027	30057	18 635	10 969	29 604

Source : Annuaire action sociale_2016

3.2. Usagers et motifs de fréquentation du service de l'encadrement et de la protection de l'Enfant et de l'adolescent

Points saillants :

- Violences faites aux enfants comme principal problématique, motif de fréquentation du service l'encadrement et de la protection de l'Enfant et de l'adolescent ;
- Besoin de prise en charge psychosociale comme principal exprimé par les usagers du service l'encadrement et de la protection de l'Enfant et de l'adolescent.

Commentaire général

Le type de cas le plus récurrent enregistré au niveau du service Enfance en 2015 et 2016 demeure les enfants victimes de violences avec respectivement 49,9% et 44,2% de l'ensemble des cas.

En 2016, la classification des besoins par ordre décroissant montre que sur les 20 210 enfants, 26,9% d'entre eux expriment prioritairement un besoin de prise en charge psychosociale (2694 garçons et 2746 filles) ; 20,44% ont demandé un accompagnement financier (2000 garçons et 2124 filles) ; 17,51% un besoin alimentaire (1714 garçons et 1824 filles) et 14,67% un besoin de prise en charge matérielle (1485 garçons et 1479 filles). De même, 5,99% des enfants et adolescents ont exprimé un besoin de retour en famille (567 garçons et 643 filles) et 5,57% ont souhaité un accompagnement juridique (564 garçons et 561 filles).

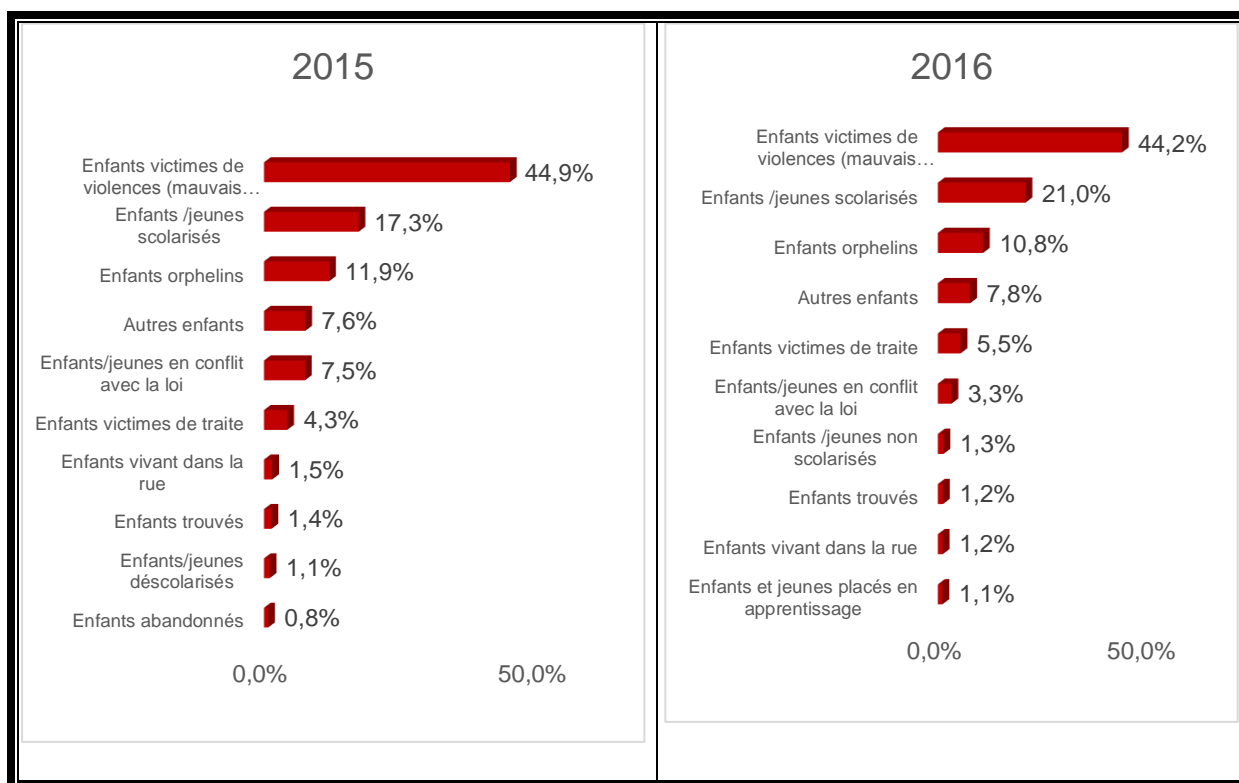
Notes méthodologiques :

Enfant victime de violences (mauvais traitements): Enfant victime de mauvais traitement d'ordre physique et/ou moral affectant son intégrité physique et/ou psychologique.

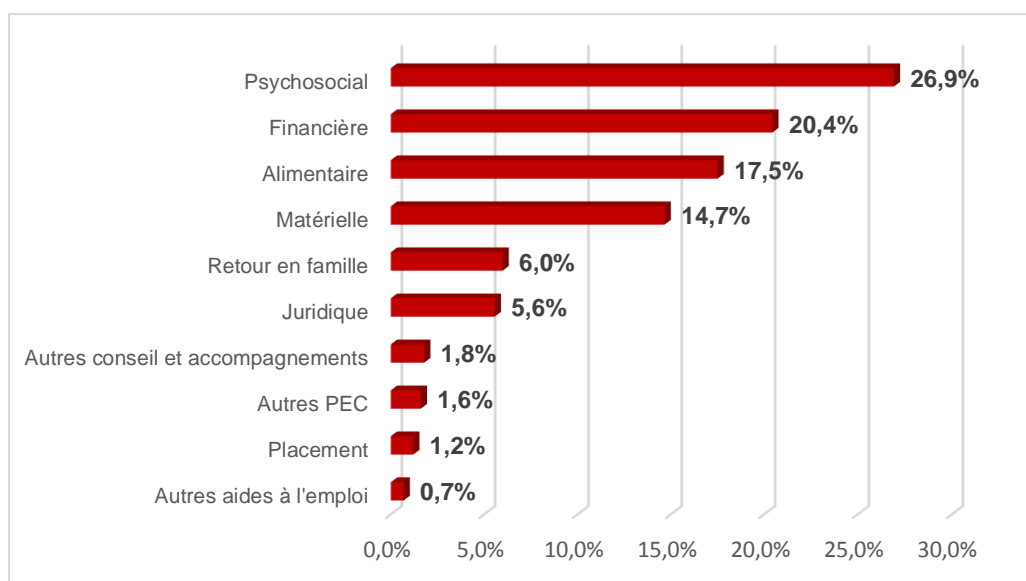
Prise en charge psychosociale : Ensemble de mesures psychologiques et sociales que l'on prend vis-à-vis d'une personne en situation difficile : conseils, informations et soutien social.

Source : Annuaire action sociale _2016

Graphique 9 : Evolution des cas récurrents du service enfance



Graphique 10 : Répartition des expressions de besoin de prise en charge en 2016



3.3. Niveau de résolution des problèmes des usagers du service enfance

Points saillants

- Prédominance des cas résolus en matière de prise en charge psychosociale ;
- Prédominance des cas en cours de résolution en matière de prise en charge financière chez les filles.

Commentaire général

En 2016, des réponses ont pu être trouvées aux besoins des enfants. Entre autres besoins résolus on retrouve, majoritairement, les besoins de prise en charge psychosociale qui ont concerné 2405 enfants dont 1242 filles et les besoins de prise en charge alimentaire concernant 1056 enfants dont 507 filles.

Les besoins de prise en charge financière constituent l'essentiel des cas en cours de résolution chez les filles estimées à 997 en 2016. Chez les garçons, la situation problème des usagers ayant exprimé majoritairement (825) le besoin de prise en charge psychosociale était en cours de résolution.

Note méthodologique :

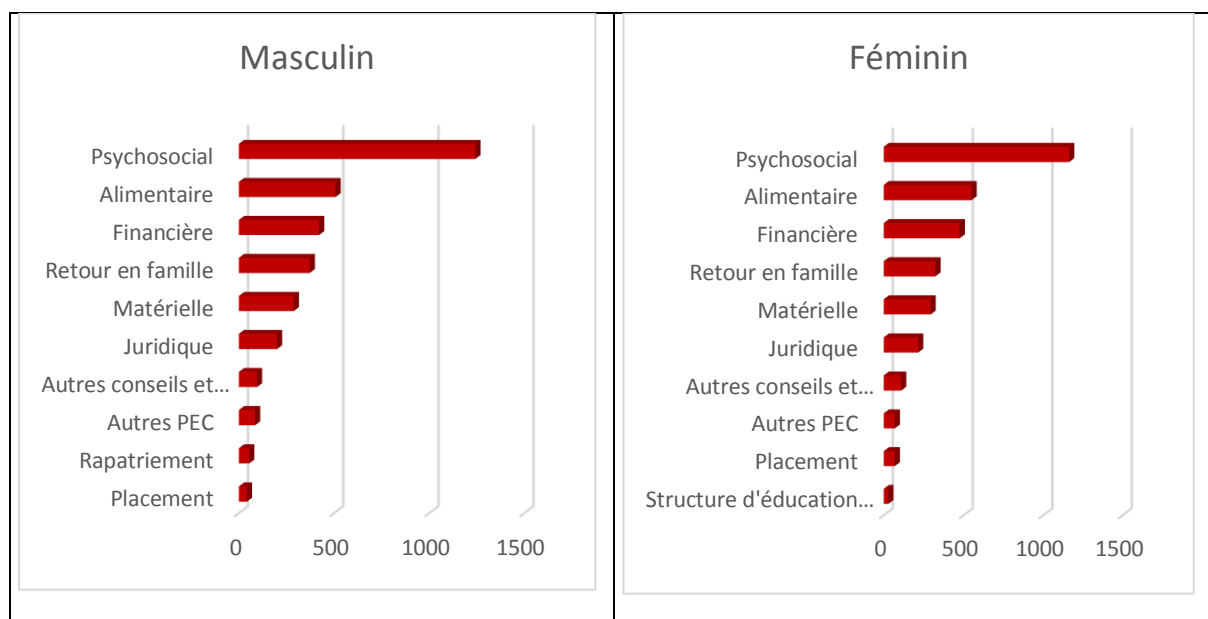
Niveau de résolution de la situation problème des usagers : Il s'agit de la résolution totale ou partielle du problème qui a conduit l'utilisateur/client au service d'action sociale et non d'un seul besoin exprimé.

Prise en charge financière : Appui en moyens financiers à un usager/client des services d'action sociale quelles que soient les conditions.

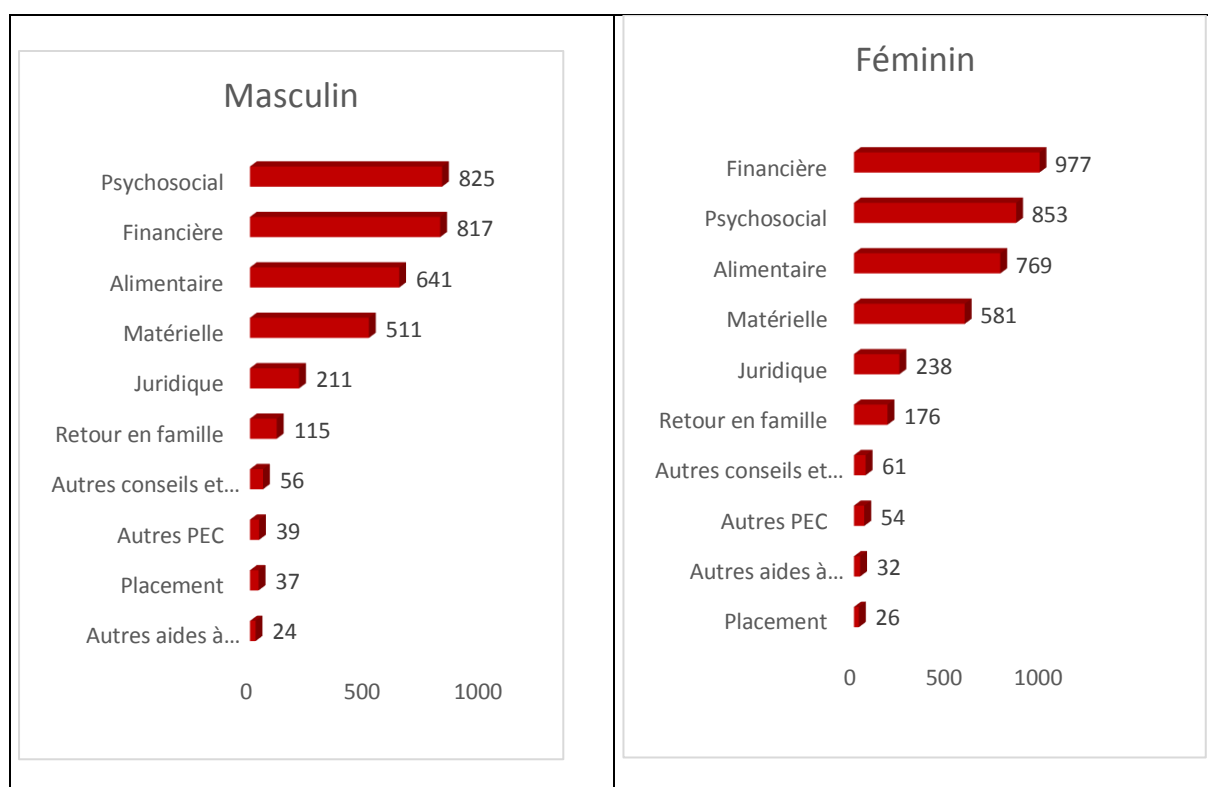
Prise en charge alimentaire : Aide en vivres ou en nourriture donnée à un usager/client des services d'action sociale.

Source : Annuaire action sociale _2016

Graphique 11 : Répartition des expressions de besoin de prise en charge résolus selon le sexe en 2016



Graphique 12 : Répartition des expressions de besoin de prise en charge en cours de résolu selon le sexe en 2016



3.4. Usagers et motifs de fréquentation du Service de la promotion de la Famille

Points saillants :

- Persistance des cas de grossesses non désirées et/ou contestées ;
- Les fréquentations majoritaires des personnes en union libre dans le service Famille ;
- Besoin de résolution des conflits à travers la prise en charge psychosociale, l'accompagnement juridique et la médiation.

Commentaire général

Durant la période 2015 à 2016, les principaux cas récurrents enregistrés au niveau du service de la famille ont été respectivement les conflits conjugaux (32,6%) et les grossesses non désirées et/ou contestées (22,9%). La proportion des personnes en conflit familial a augmenté passant de 15,9% en 2015 à 17,7% en 2016.

Au cours de l'année 2016 ; 21,7% des usagers du service de la famille était des personnes à union libre suivi des personnes divorcées 13,9%. La situation matrimoniale faiblement représentée est celle des célibataires soit 0,4% de l'ensemble.

Parmi les différentes expressions de prise en charge enregistrées en 2016 par le service Famille, les besoins de résolution des conflits à travers l'accompagnement psychosocial vient en tête avec 73,2% suivi de l'accompagnement juridique 6,0% et de la médiation 4,1%.

Note méthodologique :

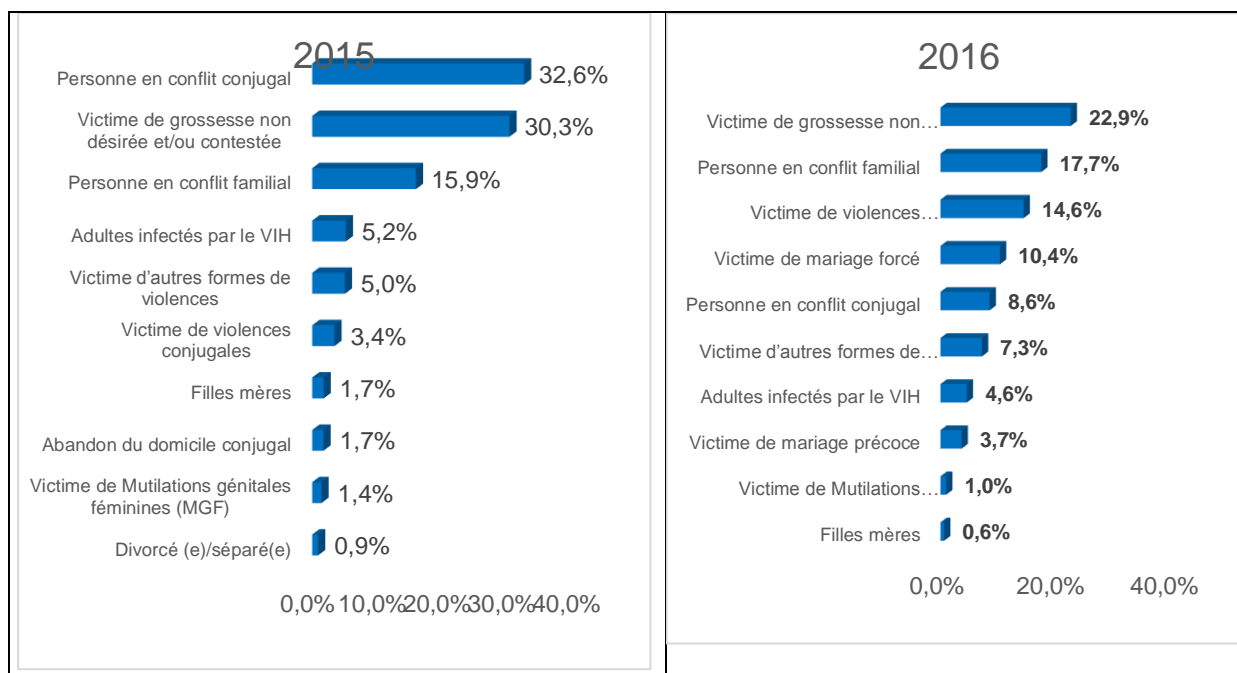
Victime de grossesse non désirée et/ou contestée : Usager/client victime de grossesse non désirée et / ou contestée.

Prise en charge juridique : Ensemble de conseils et accompagnements donnés à un usager/client en vue de l'éclairer sur ses droits et devoirs ou de l'orienter vers une instance juridique.

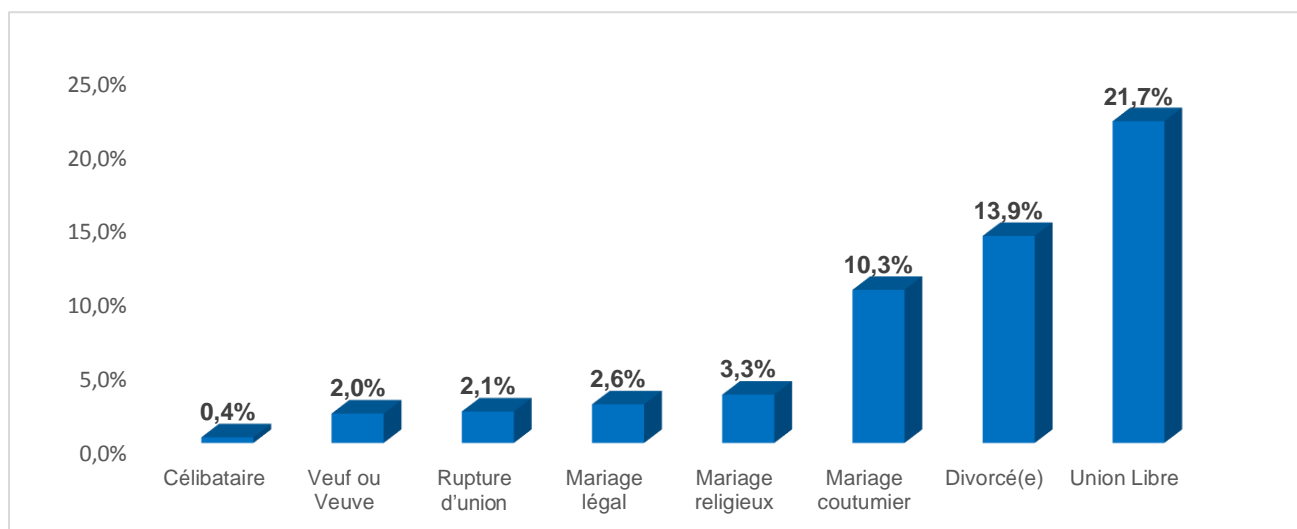
Médiation : Intervention d'un tiers entre des personnes ou des groupes, pour prévenir un conflit ou y trouver des solutions avec l'accord et la participation des parties en présence.

Source : Annuaire action sociale _2016

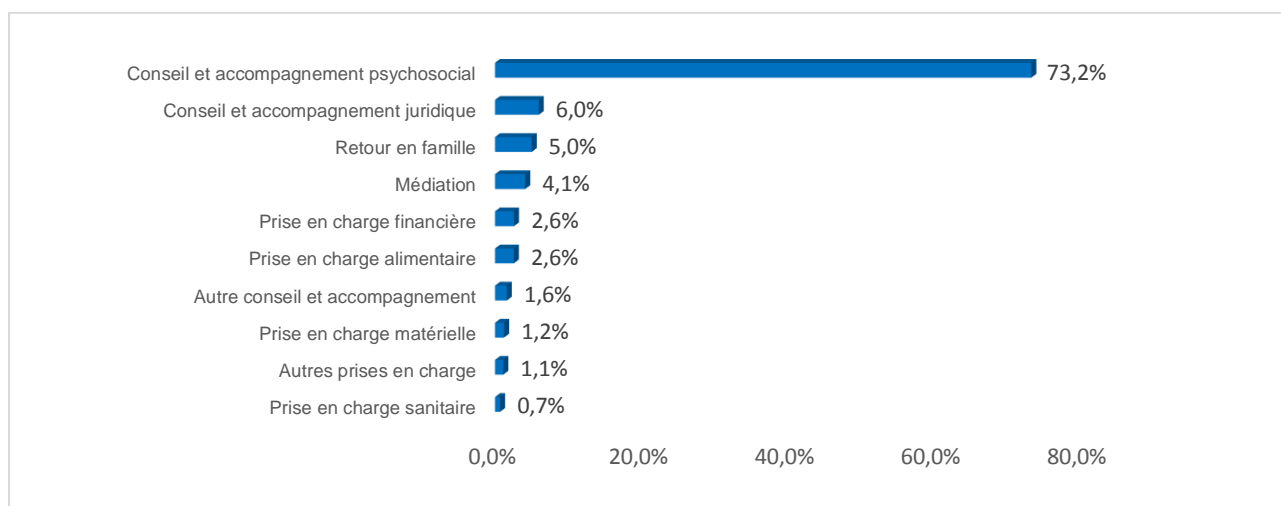
Graphique 13 : Les dix problèmes récurrents



Graphique 14 : Situation matrimoniale des usagers du service famille



Graphique 15 : Répartition des expressions de besoin de prise en charge en 2016



3.5. Niveau de résolution des besoins des usagers du service de la protection et de la promotion de la famille

Points saillants

- Faible taux de résolution des besoins exprimés par les usagers en 2016 ;
- Prédominance des besoins exprimés en cours de résolution en matière de prise en charge matérielle chez les femmes et l'aide à l'adoption chez les hommes.

Commentaire général

En 2016, de l'ensemble des besoins exprimés le taux de résolution, tant chez les femmes que chez les hommes, est estimé à 20,25%. En effet, moins de la moitié des besoins exprimés tant chez les femmes que chez les hommes ont été résolus. En effet chez les hommes, seules les expressions relatives aux structures d'éducation scolaires et des autres conseils et accompagnements ont connu un fort taux de résolution avec respectivement 41,8% et 30,3%. Le niveau de résolution des autres besoins de prise en charge reste faible allant même 5,7% de taux de résolution pour les « autres interventions directes ». Chez les femmes, les expressions relatives aux structures de juridiction (42,9%) et de l'accueil et hébergement (40%) sont les besoins les mieux résolus tandis que et les « autres interventions directes » et l'installation sont très faiblement résolus (8% et 0,1%).

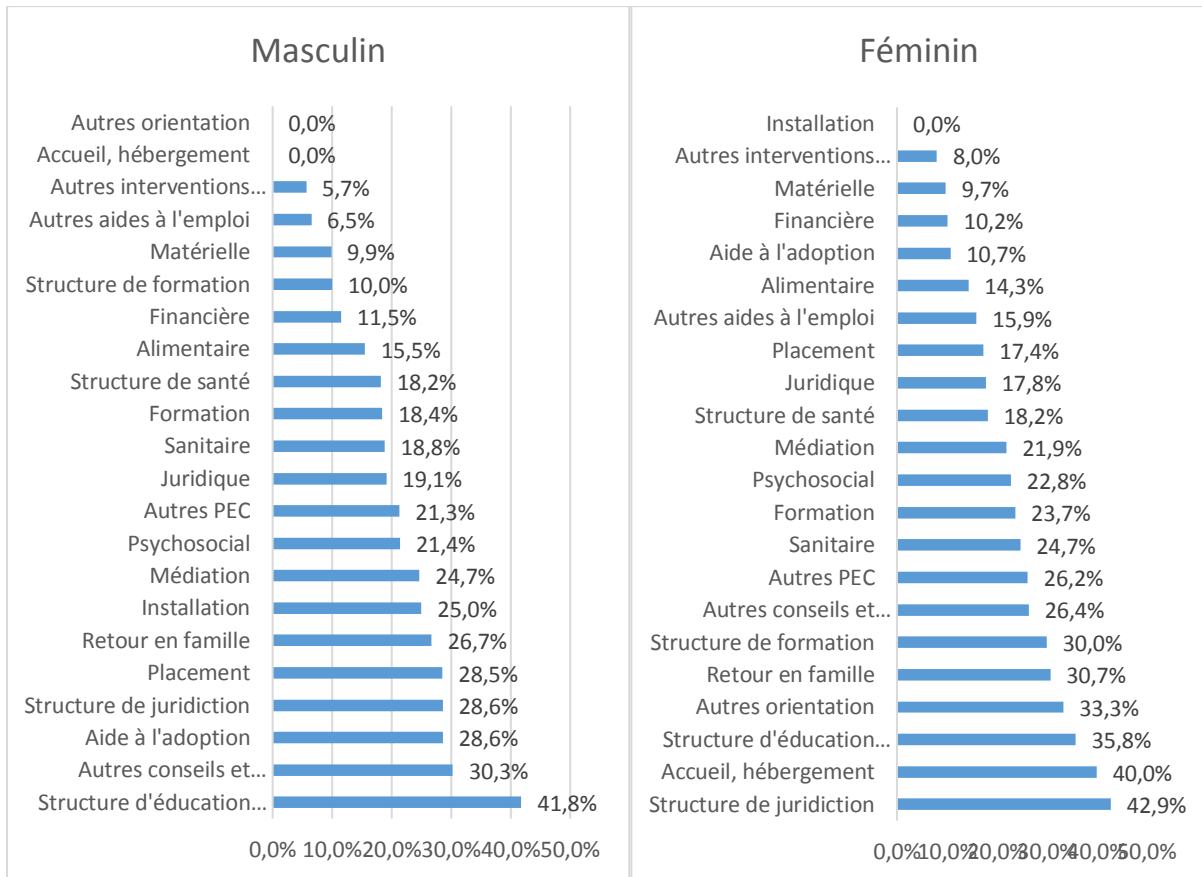
Durant la même année, la moyenne des besoins exprimés en cours de résolution est de 16%. Chez les hommes, le fort taux des besoins en cours de résolution est l'aide à l'adoption (32,1%) et le plus faible est celui des autres interventions (5,7%). Pour les femmes, les besoins exprimés en cours de résolution le plus élevé est le besoin matériel tandis que le plus faible taux en cours de résolution concerne les autres interventions (8%).

Note méthodologique :

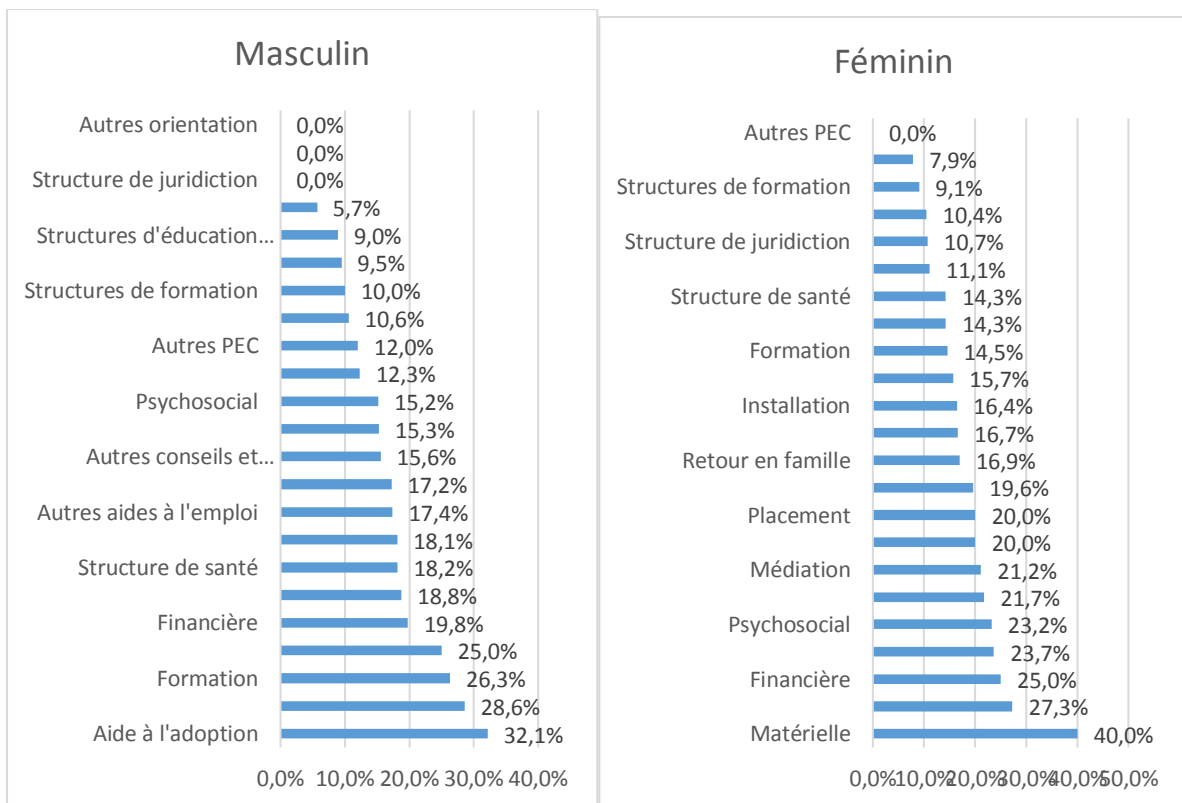
Aide à l'adoption : Acte juridique qui crée entre deux personnes (l'adoptant et l'adopté) un lien de filiation indépendant de l'origine de l'adopté.

Source : Annuaire action sociale _2016

Graphique 16 : Besoin de prise en charge résolu



Graphique 17 : Besoin de prise en charge en cours de résolution



3.6. Usagers et motifs de fréquentation du service de la Solidarité et des groupes sociaux spécifiques

Points saillants :

- Plus de 2/3 des fréquentations du service par des personnes démunies ou indigentes ;
- Fréquentations majoritaires des veufs/veuves dans le service de la solidarité ;
- Fréquentation du service pour des besoins majoritairement de prise en charge alimentaire.

Commentaire général

En 2015 tout comme en 2016, le service Solidarité a enregistré un taux de 75% de fréquentation par les personnes démunies ou indigentes. Ces cas sont suivis des personnes âgées, des personnes victimes de catastrophes et des personnes handicapées avec des taux compris entre 5 et 9%.

Au cours de l'année 2016, 40,7% des usagers du service solidarité ont été des veufs/veuves. La situation matrimoniale faiblement représentée est celle des divorcés soit 0,6% de l'ensemble.

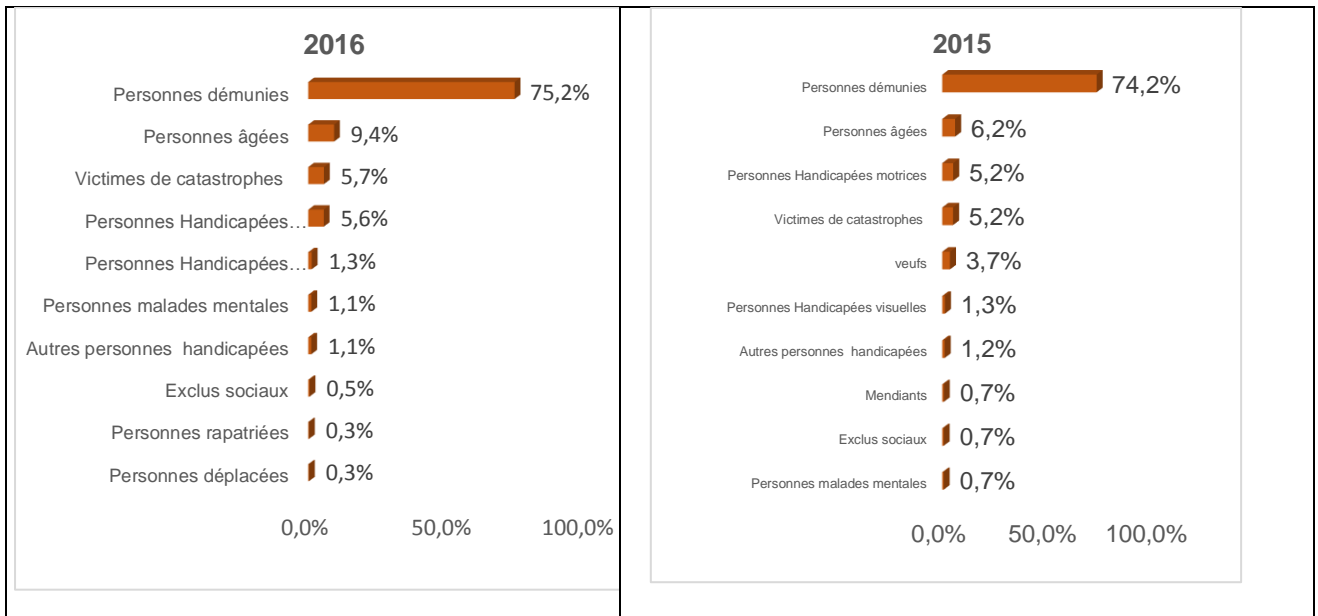
Les besoins exprimés par les usagers sont variables. Sur les dix besoins principaux classifiés, les demandes en prise en charge alimentaire viennent en première position et représentent à peu près 70%. Les besoins de prise en charge psychosociale, matérielle, financière et sanitaire représentent environ 29%.

Note méthodologique :

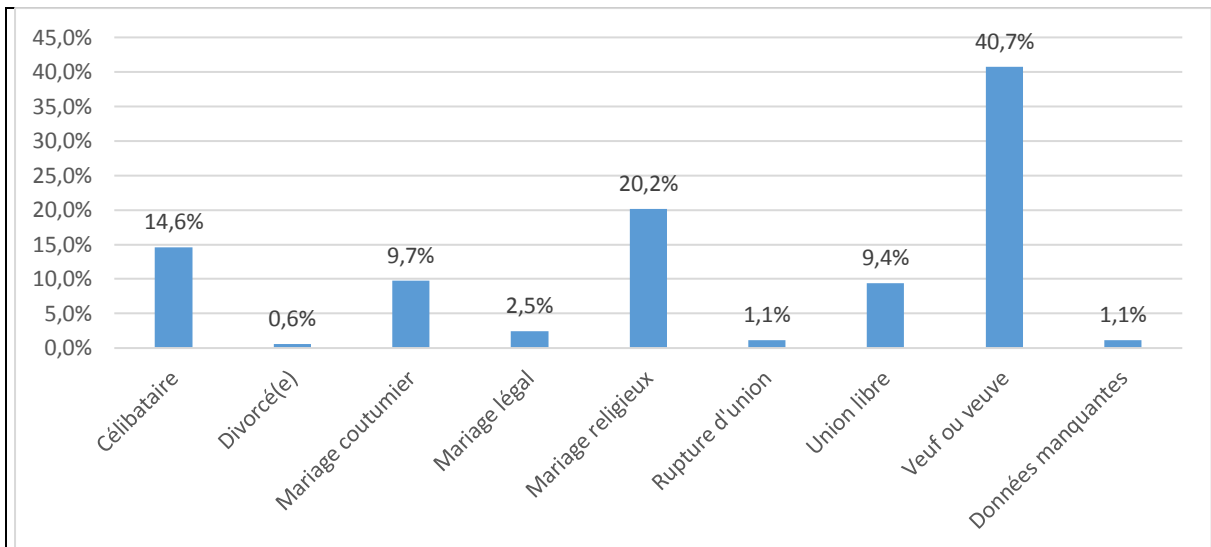
Personne démunie/indigente/nécessiteuse : Client/usager qui manque du nécessaire pour sa survie, du minimum vital (de quoi se nourrir, se soigner, se vêtir, se loger, etc.).

Source : *Annuaire action sociale _2016*

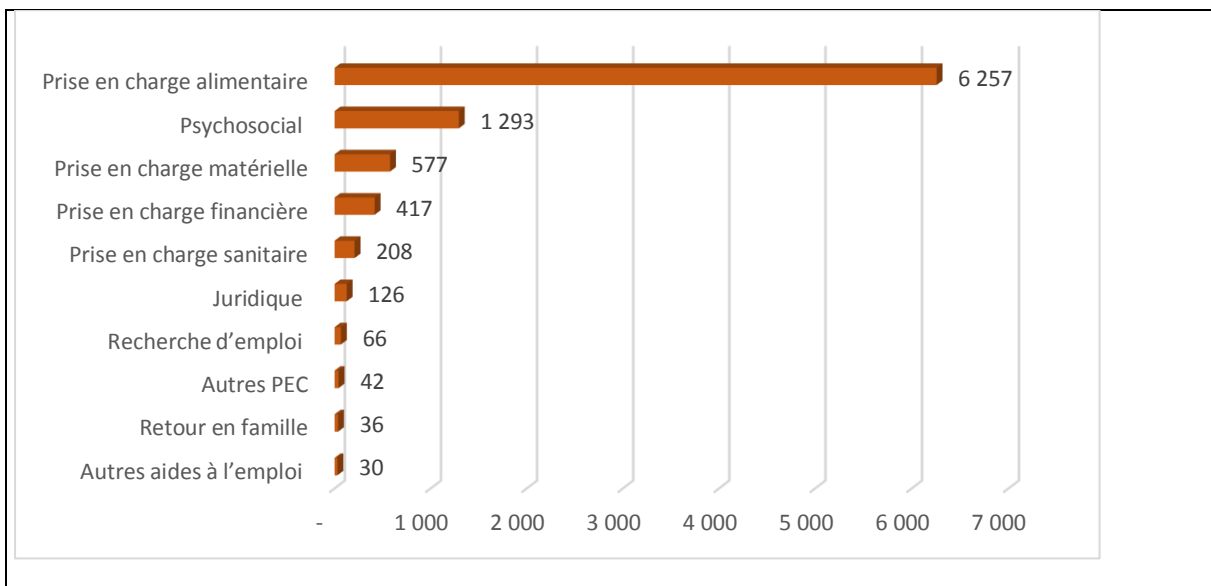
Graphique 18 : Problèmes récurrents



Graphique 19 : Répartition des usagers par situation matrimoniale en 2016



Graphique 20 : Les dix principaux besoins de prise en charge du volet solidarité



CHAPITRE IV : ANALYSE TENDANCIELLE DE QUELQUES PROBLEMATIQUES

4.1. Catastrophes et crises humanitaires

Points saillants

- 99 186 personnes victimes de catastrophes et crises humanitaires prises en charge en 2016 ;
- Nombre élevé des sinistrés pris en charge dans la région du Sahel en 2016.
- Prédominance des victimes d'inondation au titre des sinistrés en 2016 ;

Commentaire général

En 2016, le nombre de personnes victimes de catastrophes et de crises humanitaires est estimé à 99 186.

La région du sahel enregistre plus de victimes de catastrophe et crise humanitaire prises en charge en 2016 (35 000) suivie de la région du centre nord (17 331), et de la région du centre (12 513).

Parmi les sinistrés pris en charge en 2016, les victimes d'inondation représentent 55,1% des victimes prises en charge suivies des réfugiés (34,0%) et les victimes des vents violents (5,9%). On constate que l'inondation a touché toutes les régions.

Note méthodologique :

Catastrophe : Evènement qui provoque des dégâts, des perturbations économiques, des pertes en vies humaines et d'une détérioration de la santé, d'une ampleur qui justifie une mobilisation exceptionnelle de secours venus de l'extérieur de la communauté ou de la zone touchée (OMS).

Grave perturbation d'une société, causant des pertes étendues en vies humaines, en biens et dans l'environnement, au point de dépasser les possibilités de la société frappée d'y faire face en recourant à ses seules ressources, (OCHA).

La catastrophe peut être naturelle (sécheresse, inondation, invasion de ravageurs de cultures, épidémies) ou provoquée par l'homme (incendies, feux de brousse, grandes pollutions, guerres).

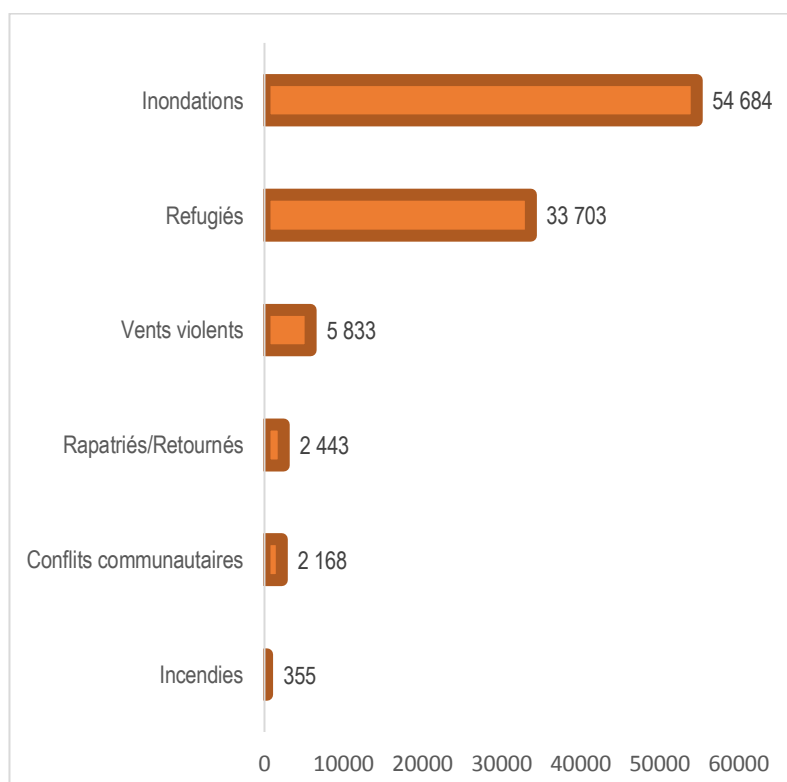
Source : Lexique des concepts usuels du secteur de l'action sociale_2009

Tableau 6 : Nombre de victimes de catastrophes et crises humanitaires prises en charge par région selon la nature du sinistre

Régions	Conflits intercommunitaires	Incendies	Inondations	Réfugiés	Rapatriés (Retournés)	Vents violents	Total général
Boucle du Mouhoun			3 505			807	4 312
Cascades		12	1 381				1 393
Centre		6	12 513				12 519
Centre-est			16		1 249		1 265
Centre-nord			17 331				17 331
Centre-ouest			7 818			3 218	11 036
Centre-sud	96	89	142			697	1 024
Est		204	5 196				5 400
Hauts-bassins	915		2 795				3 710
Nord		44	1 763			982	2 789
Plateau-central	1 083		688				1 771
Sahel			1 297	33 703			35 000
Sud-ouest	74		239		1 194	129	1 636
Total général	2 168	355	54 684	33 703	2 443	5 833	99 186

Source : SP/CONASUR, 2016

Graphique 21 : Nombre de victimes de catastrophes et crises humanitaires prises en charge par région en 2016



4.1. Adoption

Points saillants

- Le nombre de garçons adoptés plus élevé que celui des filles de 2011 à 2016 ;
- Prédominance des enfants adoptés en Italie par rapport aux autres pays.

Commentaire général

Le nombre d'enfants adoptés évolue en dent de scie sur la période 2011 à 2016. Cependant, les garçons adoptés restent supérieurs à celui des filles. Il atteint son pic en 2014 avec 39 filles et 60 garçons adoptés.

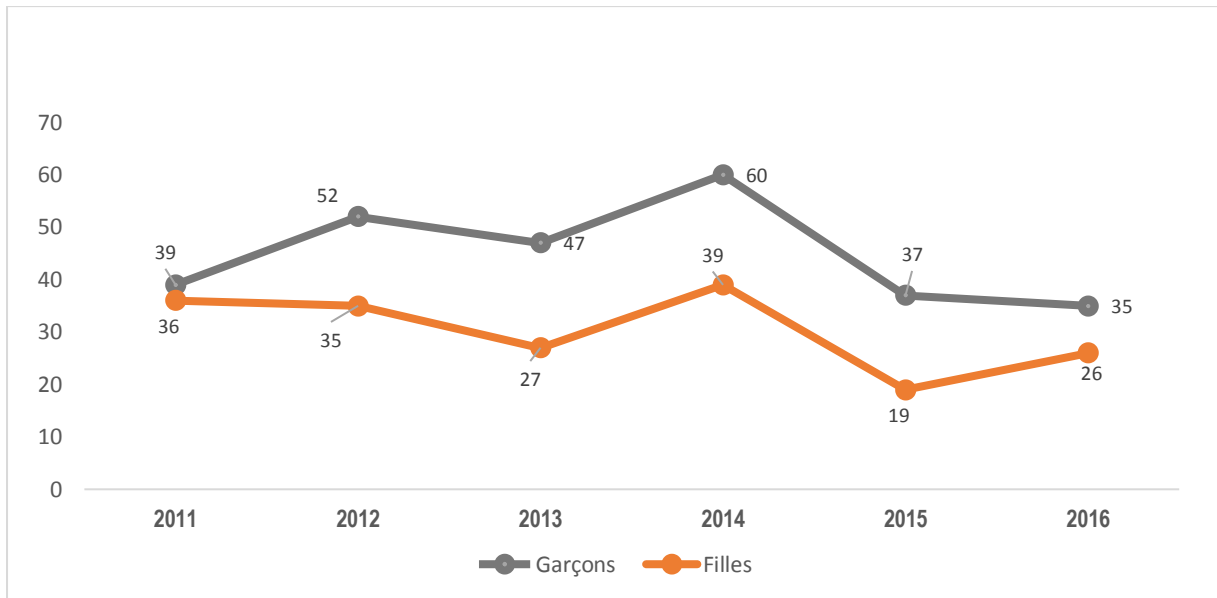
Parmi les pays de destination pour les enfants adoptés, l'Italie est le pays qui reçoit le plus d'enfants (207) durant la période 2011 à 2016 suivis de la France (107). La Côte d'Ivoire et la Guinée viennent en dernière position avec un enfant par pays durant les 05 dernières années.

Note méthodologique :

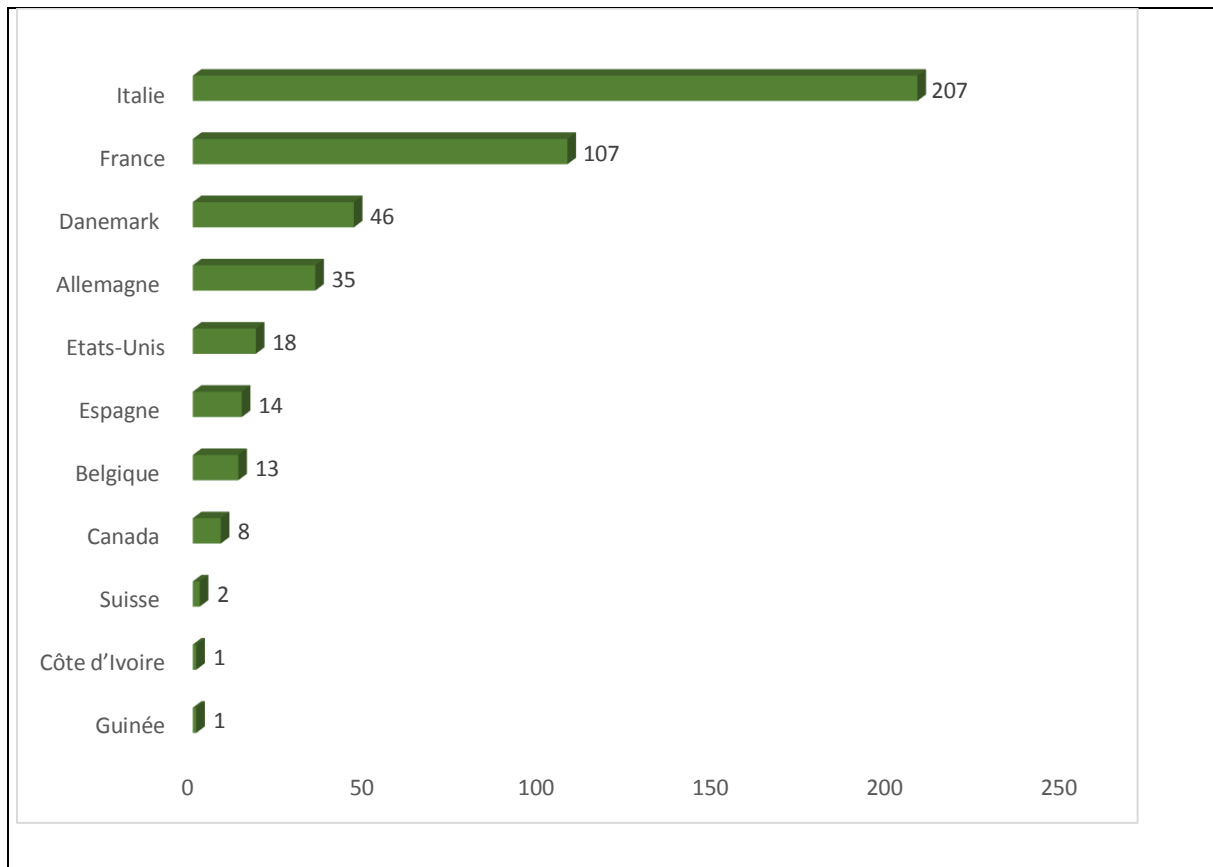
Aide à l'adoption : Acte juridique qui crée entre deux personnes (l'adoptant et l'adopté) un lien de filiation indépendant de l'origine de l'adopté.

Source : Annuaire statistique de l'action_2016

Graphique 22 : Evolution des enfants adoptés de 2011 à 2016



Graphique 23 : Répartition des enfants adoptés par pays de destination et par sexe de 2011 à 2016



4.3. Excision

Points saillants

- Persistance de la pratique de l'excision
- Prise de conscience des populations en procédant aux dénonciations

Commentaire général

Malgré les différentes actions entreprises pour son élimination, l'excision demeure une pratique pour laquelle on doit redoubler de vigilance. Entre 2014 et 2016, 237 cas d'excision ont été portés à la connaissance des structures administratives. 6 cas de décès ont été enregistrés

Dans la même période, 70 cas d'excision ont été dénoncés, 134 personnes interpellées et 81 personnes condamnées suivant des jugements rendus par les différents tribunaux.

Par ailleurs, 729 fille/femmes ont bénéficié de réparation de séquelles de l'excision

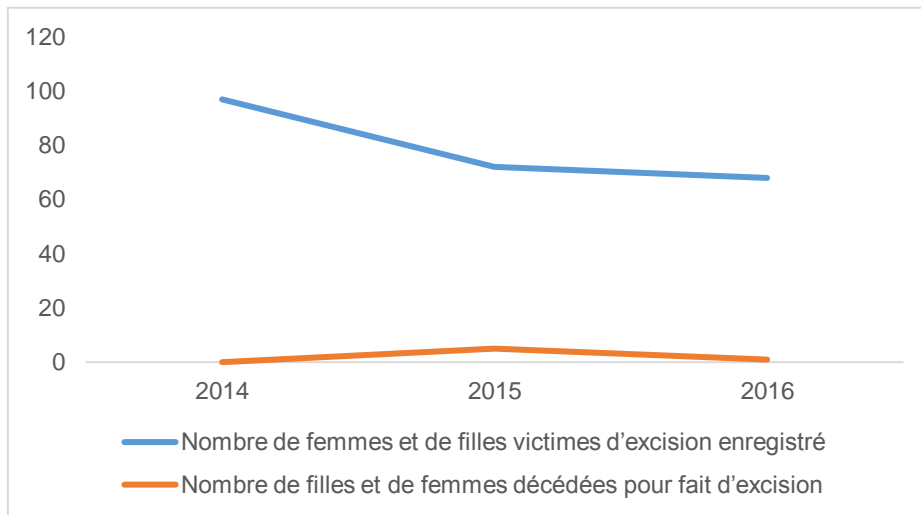
Note méthodologique

Mutilation Génitales féminine/excision :

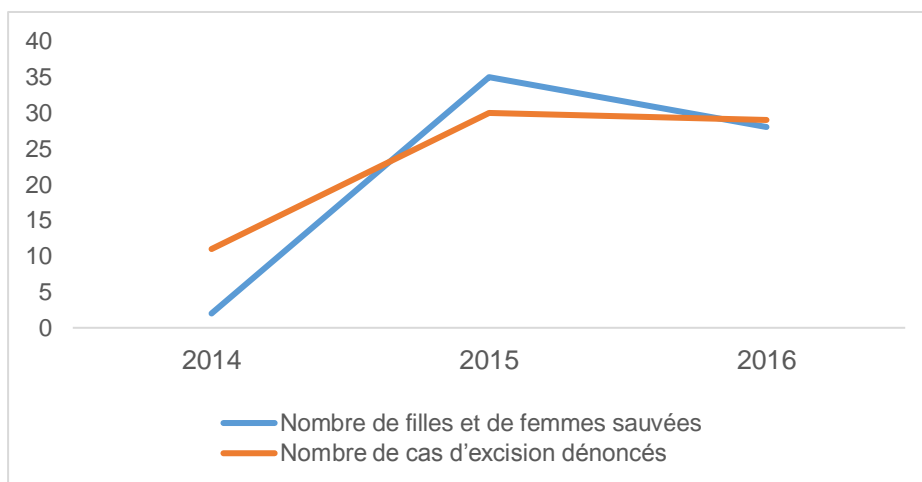
- Les mutilations génitales féminines sont définies selon l'Organisation Mondiale de la Santé (O.M.S), comme étant « une ablation totale ou partielle des organes génitaux externes (OGE) féminins ou lésion des OGE féminins pratiquées pour des raisons culturelles ou toute autre raison non thérapeutique ».
- Elle est une atteinte à l'intégrité physique de la femme et une violation grave des droits humains fondamentaux. En portant atteinte à leur intégrité physique, l'excision peut altérer le bien-être physique, mental et social et expose les femmes à des risques de complications voire des séquelles sur le plan médical et psychologique.

Source : Données issues de la collecte de routine du SP/CNLPE

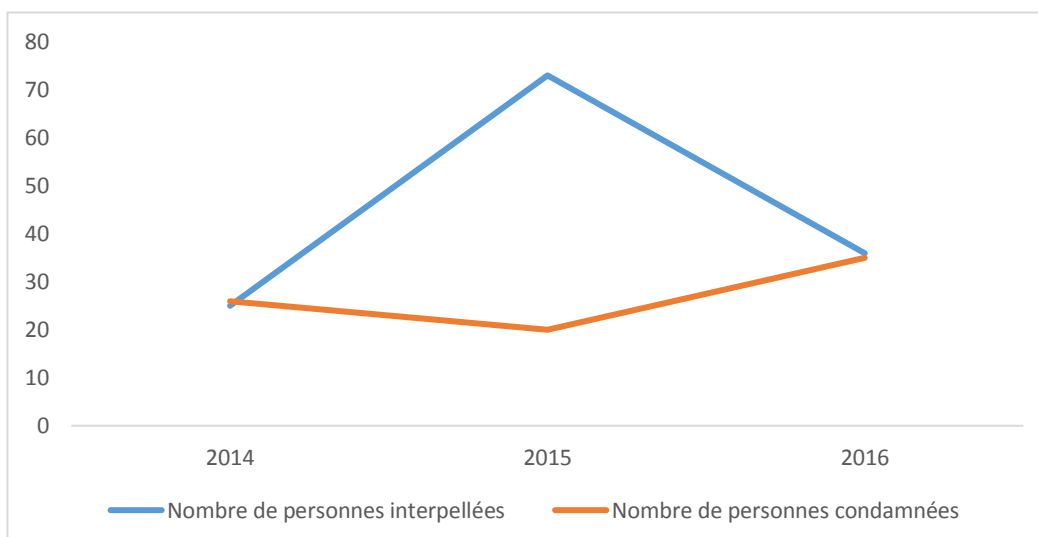
Graphique 24 : Evolution du nombre des filles et femmes victimes de l'excision



Graphique 25 : Dénonciation des cas d'excision et nombre de victimes sauvées



Graphique 26 : Interpellations et condamnations pour faits d'excision



4.4. Enfant et jeunes en situation de rue (EJSR)

Points saillants

- Montée du phénomène
- Phénomène à dominance masculine
- Forte hausse des filles en rue par rapport au recensement de 2010

Commentaire général

La population des enfants et jeunes en situation de rue est de 9.313 au Burkina Faso en 2016. Cette population est composée de 18,8% de filles (1.749) et de 81,2% de garçons (7.564). Il en résulte un rapport de masculinité de 432,5%. On compte donc environ plus de 4 garçons pour une fille en situation de rue.

L'effectif des enfants et jeunes vivant dans la rue (EJVR) est de 1.949 au Burkina Faso en 2016 soit 20,9% de la population totale des EJSR. Celui-ci est composé de 5,6% de filles (110) et 94,4% de garçons (1.839). Ainsi, on a un rapport de masculinité de 1671,8%. Cela veut dire qu'on dénombre 1671 garçons vivant dans la rue pour 100 filles dans la même situation.

L'effectif total des EJDR est de 7.338 au Burkina Faso en 2016 soit 78,8% de l'effectif total des EJSR. Celui-ci est composé de 22,2% de filles (1 631) et 77,8% et de garçons (5 707). Ainsi, on obtient un rapport de masculinité de 350 garçons dans la rue pour 100 filles dans la même situation

Note

Le Ministère de la femme, de la solidarité nationale et de la famille a procédé à un recensement des enfants et jeunes en situation de rue (EJSR) dans les 49 communes urbaines du Burkina Faso. Il a été réalisé avec l'appui technique de l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD). La collecte des informations s'est déroulée du 04 au 08 décembre 2016.

Les données du recensement sont présentées en tableaux et graphiques commentés dans un rapport et désagrégées par commune urbaine, provinces et par sexe. Le rapport décrit également en détail la méthodologie du recensement, ainsi que les moyens mobilisés.

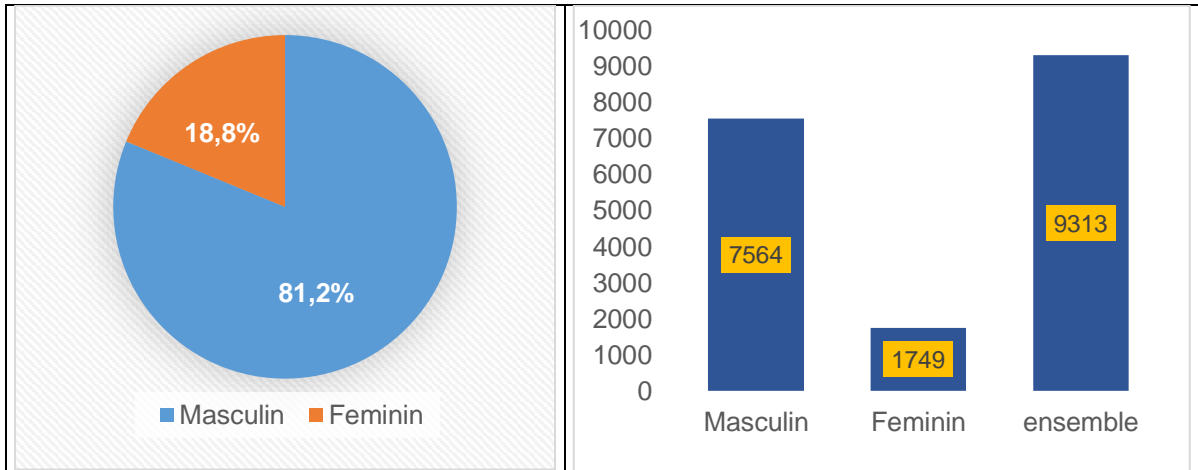
Les EJSR comprennent les enfants et jeunes vivant dans la rue et les enfants et jeunes dans la rue dont l'âge est compris entre 0 et 24 ans révolus

Les enfants et jeunes vivant dans la rue regroupent les enfants et jeunes en situation de rupture plus ou moins prolongée avec leur famille et qui ont fait de la rue leur principal domicile et y mènent des activités de survivance

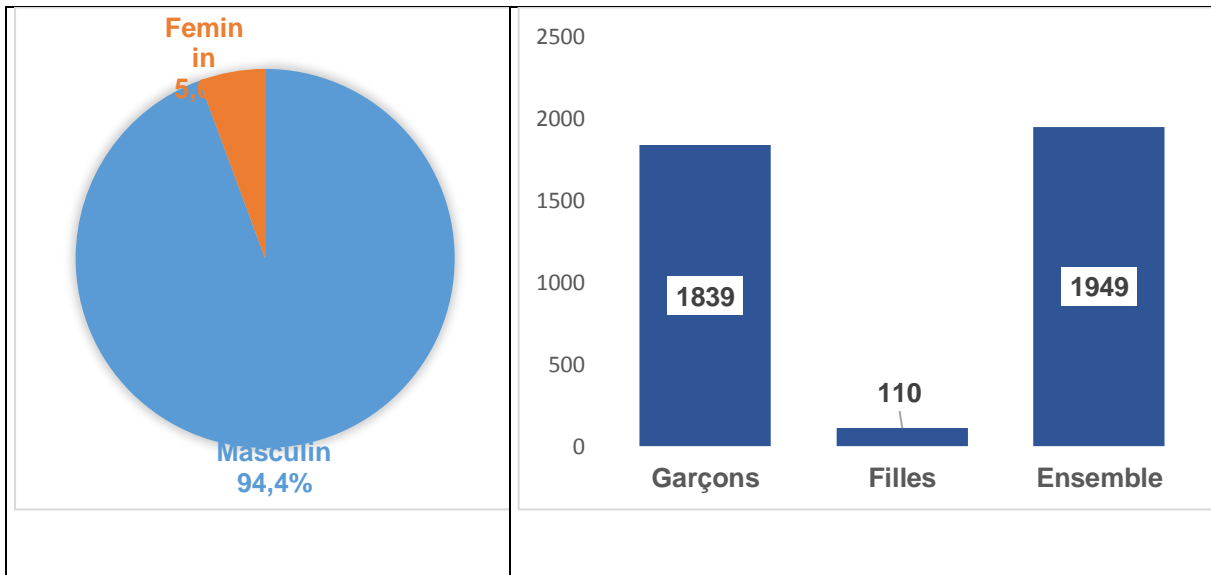
Les enfants et jeunes dans la rue représentent les enfants et jeunes qui mènent des activités de survivance dans la rue mais qui n'y dorment pas

En 2010, le Ministère avait recensé dans les 49 communes urbaines du Burkina Faso, cinq mille sept cent-vingt-un (5.721) enfants en situation de rue dont sept cent trente-neuf (739) filles et quatre mille neuf cent quatre-vingt-deux (4.982) garçons.

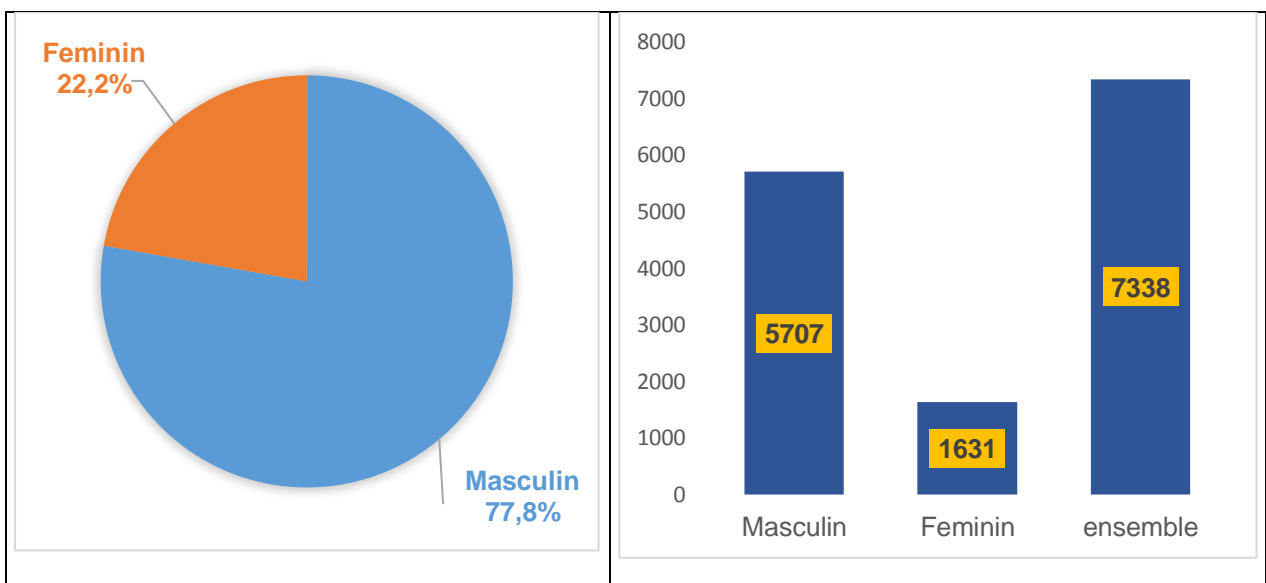
Graphique 27: Distribution des EJSR par sexe (pourcentage et total)



Graphique 28 : Distribution des EJVR selon le sexe



Graphique 29: Distribution des EJDR selon le sexe



4.4.1. Raisons de la présence des enfants en rue

Points saillants

La pauvreté comme principale motif de présence des enfants dans la rue

Commentaire général

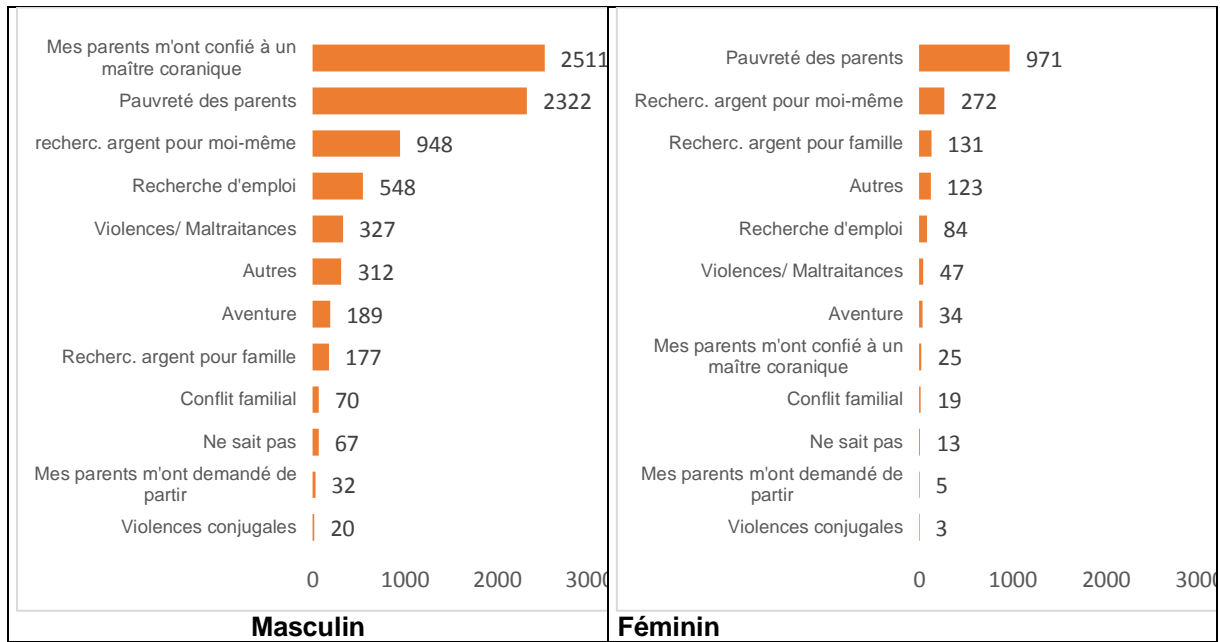
La pauvreté des parents est la première raison qui explique la présence des EJSR dans la rue. En effet, plus du tiers (3.293 cas soit 35,6%) des EJSR déclarent être présents dans la rue principalement du fait de la pauvreté de leurs parents. L'école coranique est la seconde raison expliquant la présence des EJSR dans la rue avec 2.536 cas soit 27,4%. Chez les EJSR de sexe féminin, 971 cas soit 56,2% sont dans la rue du fait de la pauvreté des parents et 15,7% (272 cas) affirment être dans la rue pour rechercher de l'argent. Par contre, les EJSR de sexe masculin sont plus présents dans la rue pour l'école coranique (2.511 cas soit 33,4%) et 30,9% (2.322 cas) sont dans la rue du fait de la pauvreté de leurs parents.

L'une des raisons principales évoquée par les EJVR est la pauvreté des parents. En effet, ils sont 577 soit 29,7% des interviewés à mentionner cette raison. Les quatre autres principales raisons citées par les EJVR justifiant leur présence dans la rue sont par ordre d'importance le confiage à un maître coranique (16,3%), la recherche d'argent pour soi-même (14,7%), la recherche d'emploi (11,8%) et les violences/maltraitements (10,5%). Suivant la répartition par sexe, l'ordre des raisons évoquées reste invariable en ce qui concerne les EJVR de sexe masculin. Chez les filles par contre, la deuxième raison évoquée est la recherche d'argent pour soi-même, suivent l'aventure, la recherche d'emploi.

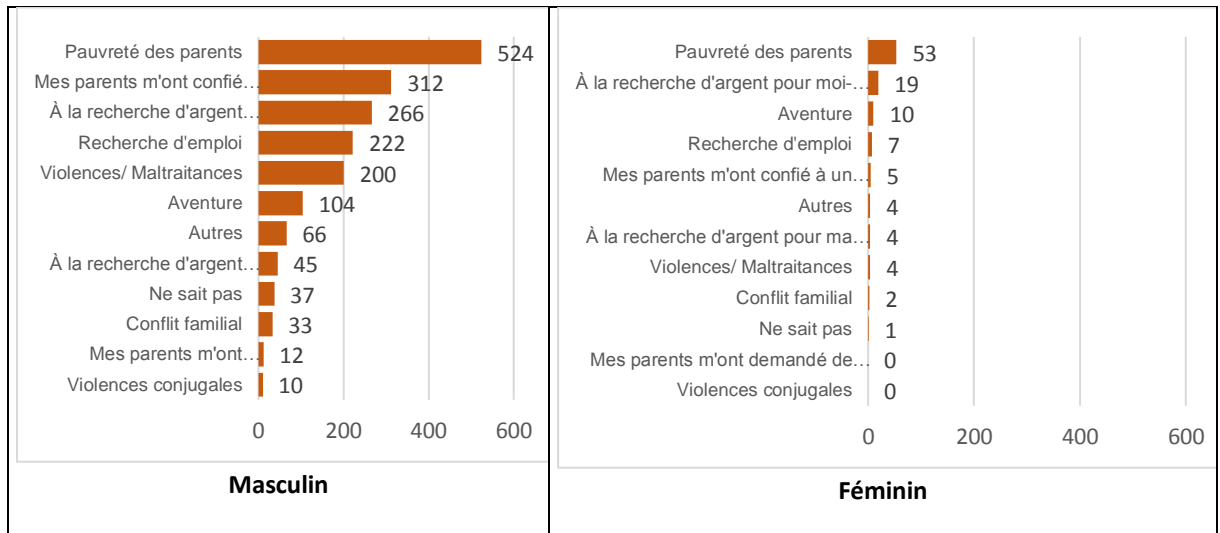
La pauvreté des parents, les foyers coraniques, la recherche d'argent pour soi-même et la recherche d'emploi sont les principales raisons évoquées par les EJDR qui justifient leur présence dans la rue avec respectivement 37,2% (2.708), 2.214 (30,4%), 934(12,8%) et 402 (5,5%) répondants.

Par ailleurs, les EJDR ont évoqué la recherche d'argent pour la famille (258 cas soit 3,5%), les violences/maltraitance (168 soit 2,3%). Suivant le sexe, les garçons ont cité le foyer coranique (2.194), la pauvreté (1.794), la recherche d'argent pour soi-même (682) et la recherche d'emploi (325) comme les principales raisons qui les ont conduits dans la rue. En ce qui concerne les filles, 914 et 252 d'entre elles ont évoqué la pauvreté des parents et la recherche d'argent pour elles-mêmes comme principales raisons de leur présence dans la rue.

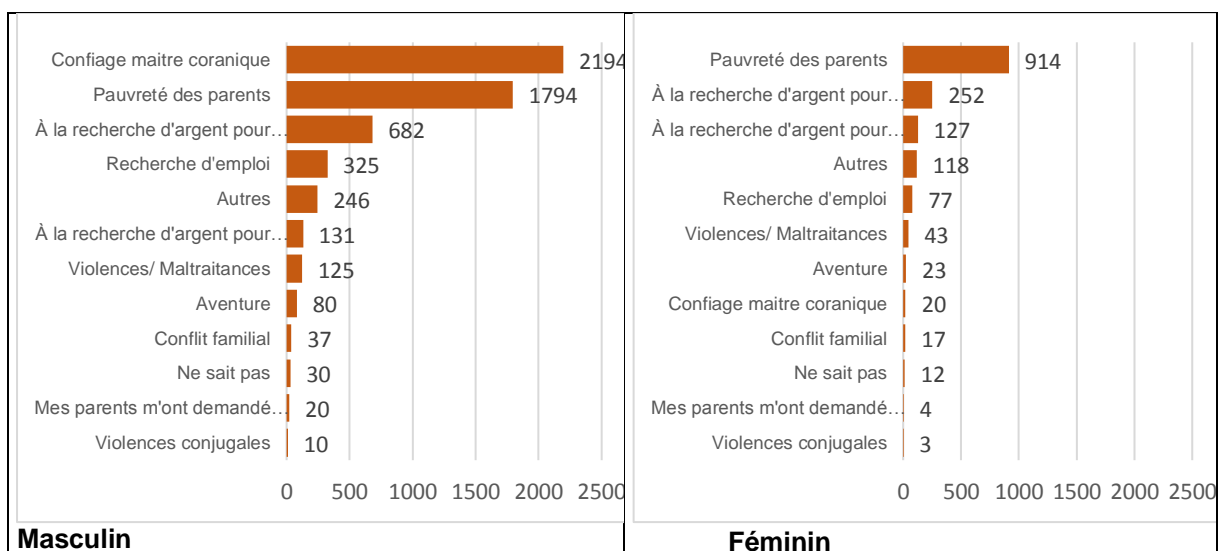
Graphique 30 : Principales raisons de la présence des EJSR dans la rue



Graphique 31 : Distribution des EJVR selon le sexe et les raisons de leur présence dans la rue



Graphique 32 : Distribution des EJDR selon le sexe et les principales raisons de leur présence dans la rue



4.4.2. Projet de vie des EJSR

Points saillants

Fortes volontés des EJSR à une réinsertion sociale et économique

Commentaire général

Le premier souhait exprimé par les EJSR est d'apprendre un métier (2.341 EJSR soit 25,6%). Vient ensuite l'ambition de mener une AGR avec 2.093 cas soit 22,9%. Aussi, ils sont 14,6% et 12,8% à vouloir retourner en famille. Toutefois, 1,5% des EJSR ne prétendent pas vouloir intégrer une structure d'accueil (138 cas).

Les EJSR de sexe féminin ont pour premier souhait de mener une AGR (510 cas soit 29,7%) suivi de ceux d'être scolarisés (467 cas soit 27,2%) et d'apprendre un métier (376 cas soit 21,9%).

Les autres souhaits non spécifiés viennent devant celui de retourner en famille (142 cas soit 8,3% contre 97 cas soit 5,7%).

Parmi les EJSR de sexe masculin, le premier souhait est d'apprendre un métier (1.965 cas soit 26,4%). Vient ensuite le souhait de mener une AGR (1.583 cas soit 21,3%). Comme chez les EJSR de sexe féminin, les autres souhaits non spécifiés restent plus prépondérants (1.102 cas soit 14,8%) que ceux de retourner en famille (1.076 cas soit 14,5%) et d'être scolarisés (873 cas soit 11,7%).

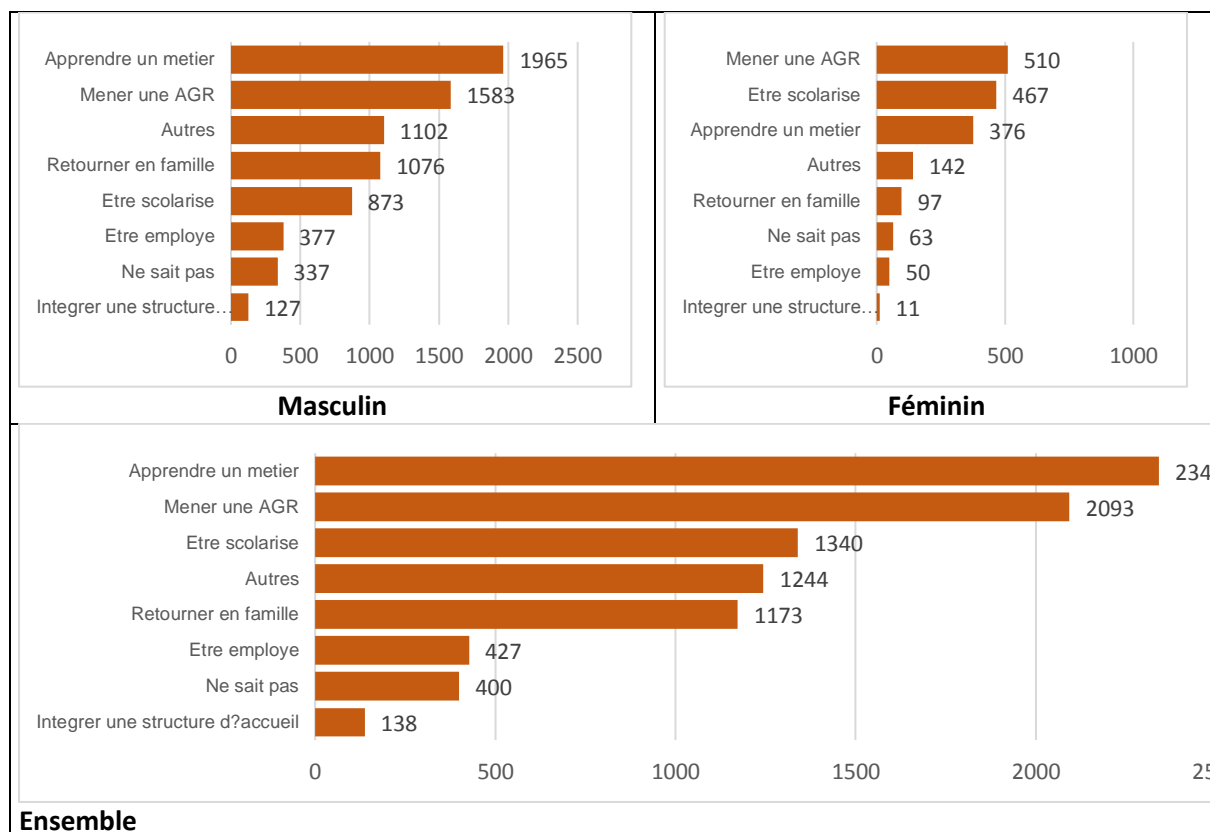
Le premier souhait exprimé par les EJVR est d'apprendre un métier. En effet, parmi les interviewés, 620 EJVR soit 32,4% souhaitent apprendre un métier. Vient ensuite l'ambition de mener une AGR avec 385 cas soit 20,1%. Aussi, ils sont peu nombreux à souhaiter retourner en famille (321 cas soit 16,8%) et à être employés (171 cas soit 8,9%). Toutefois, les EJVR sont très peu nombreux à vouloir intégrer une structure d'accueil (47 cas soit 2,5%).

Les EJVR de sexe féminin ont pour premier souhait de mener une AGR (37 cas soit 34,9%) suivi de ceux qui souhaitent apprendre un métier (29 cas soit 27,4%) et d'être scolarisés (18 cas soit 17,0%).

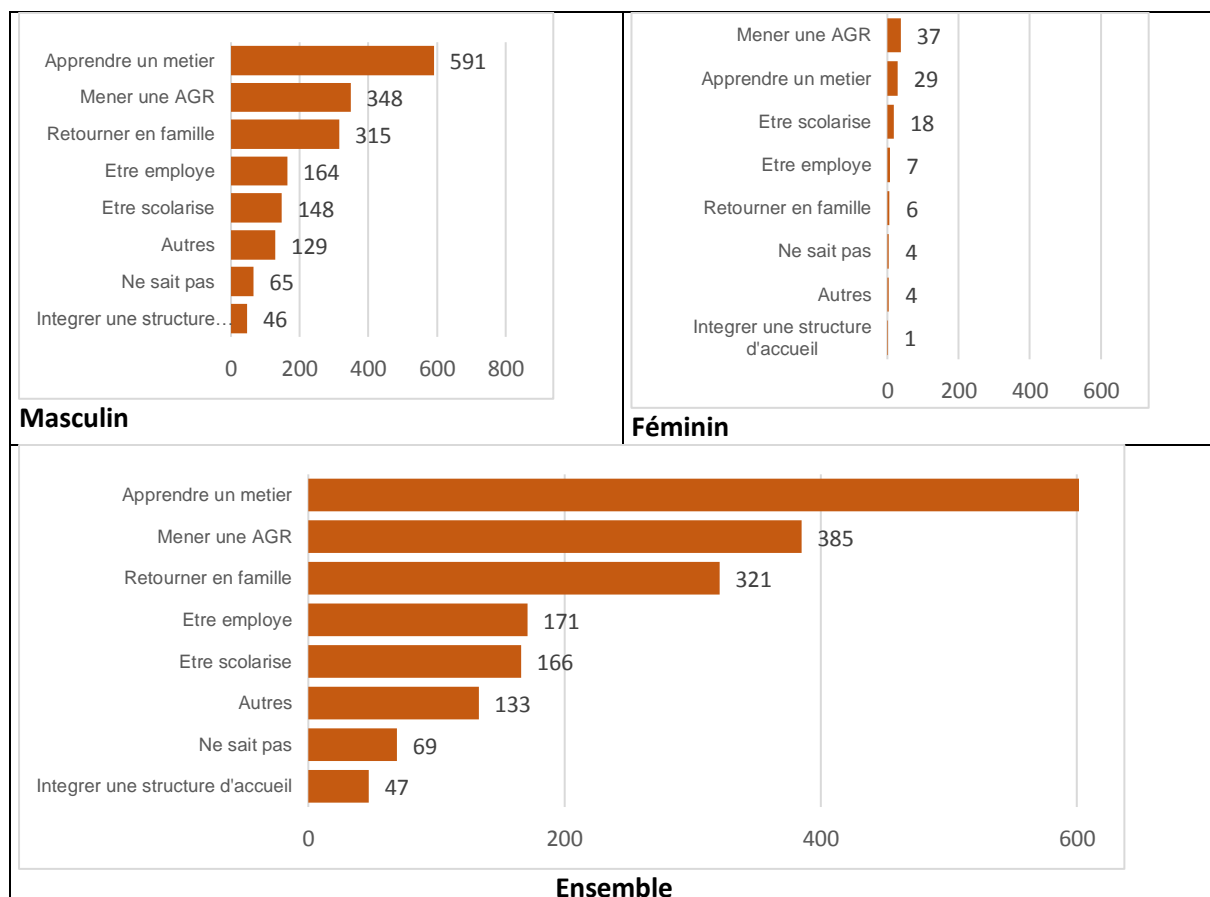
Parmi les EJVR de sexe masculin, le premier souhait est d'apprendre un métier (591 cas soit 32,7%). Vient ensuite le souhait de mener une AGR (348 cas soit 19,3%).

Ces statistiques montrent que les besoins des EJVR sont plus tournés vers leur autonomisation (apprendre un métier, mener une AGR) que vers l'intégration d'une structure d'accueil, l'école.

Graphique 33 : Distribution des EJSR selon le sexe et le projet de vie



Graphique 34: Distribution des EJVR selon le sexe et le projet de vie



CHAPITRE V : RENFORCEMENT DES CAPACITES

5.1. Formations

Points saillants

- Plus de séances de formation organisées par la région des Hauts Bassins de 2012 à 2016 ;
- Baisse du nombre de sessions de formation sur les quatre dernières années.
- Renforcement de capacité axé sur les droits de l'enfant.

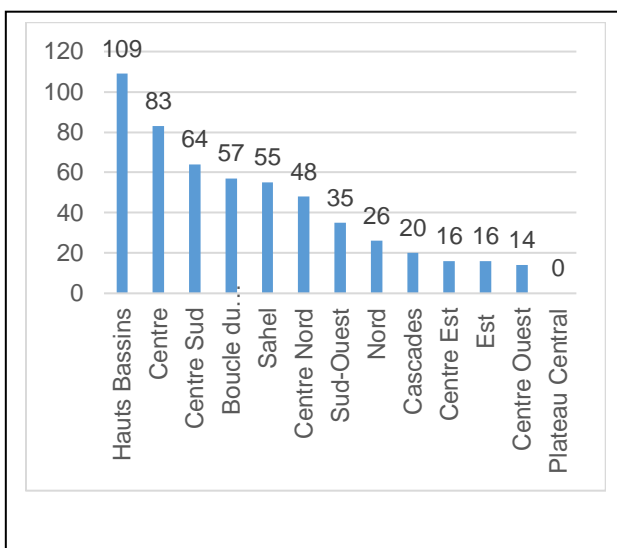
Commentaire général

Parmi les treize régions ayant organisé des séances de formation, la région du Hauts Bassins enregistre le plus de séances (106) suivi du centre (83) et du centre sud (64) tandis que la région du Plateau central n'enregistre que peu de séances (03).

En outre, on constate une baisse des séances de formation durant les quatre dernières années (2012 à 2016) au niveau national. Ainsi, le nombre de séances de formation est passé de 221 en 2012 à 65 en 2016 soit une baisse de 70,6%.

Parmi les 3052 personnes touchées par les différentes thématiques des sessions de formation, le nombre de personnes touchées par la thématique « droits de l'enfant » est estimé en 2016 à 1267 soit 41,6%.

Graphique 36 : évolution du nombre de séances de formations par région de 2013 à 2016.



Graphique 35 : Evolution du nombre des séances de formation

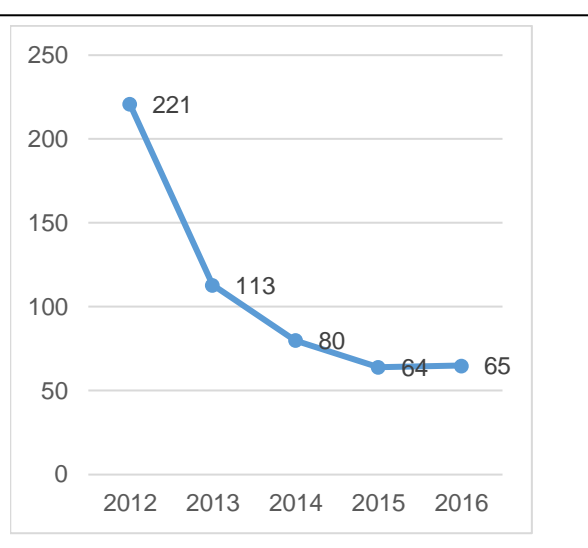


Tableau 7 : Evolution de l'ensemble des participants aux séances de formation par thématique

Thématiques	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Droits de l'enfant	1 060	2 867	1 125	119	951	1267
Promotion de l'encadrement de la petite enfance	419	36	52	0	0	8
Adoptions et parrainage d'enfants	17	540	0	0	0	0
Protection de l'enfance, lutte contre les fléaux qui affectent les enfants	1 281	6 986	418	512	608	927
Scolarisation des filles	0	1	0	0	0	0
Enregistrement des naissances	0	0	46	0	0	0
Droit de la femme et de la Famille	455	393	63	31	188	43
Lutte contre les mariages forcés et précoces	83	303	88	56	55	121
Sensibilisation contre les MGF	432	901	591	227	676	142
Lutte contre les violences à l'intérieur de la famille	133	156	29	0	0	0
Education à la vie familiale (EVF)	618	482	832	235	0	120
Lutte contre la drogue, l'alcoolisme, le tabagisme	0	199	17	33	0	0
Hygiène et prévention santé en général	0	37	350	0	0	0
Plaidoyers auprès des communautés	0	0	25	0	0	0
Soutien aux populations victimes de catastrophes et crises humanitaires	132	0	138	0	0	0
Prévention et gestion des catastrophes et crises humanitaires	25	43	214	0	10	0
Soutien et intégration des personnes handicapées	138	0	17	135	150	224
Soutien et intégration des personnes âgées	103	0	0	60	30	0
Solidarité et lutte contre l'exclusion sociale	165	0	84	67	0	0
Prévention du vieillissement précoce	0	0	0	0	0	0
VIH / SIDA - prévention	268	542	386	189	0	197
VIH / SIDA - lutte contre la stigmatisation	0	55	46	0	32	0
Renforcement des compétences et des capacités institutionnelles	0	2 033	14	12	9	3
Ensemble	5 329	15 574	4 535	1 676	2 709	3 052

5.2. Sensibilisations

Points Saillants

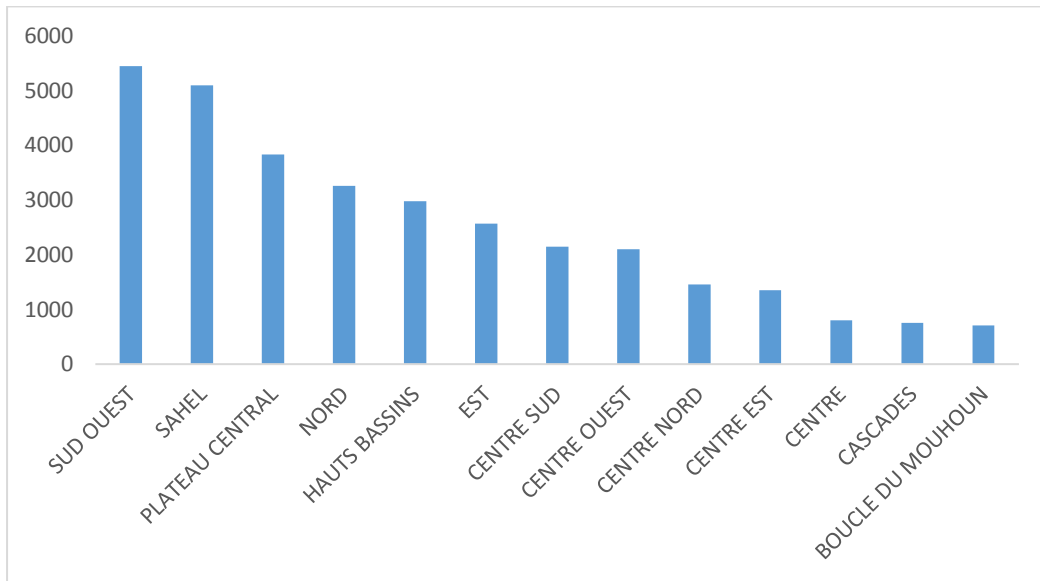
- Plus de séances de sensibilisation organisées par la direction régionale du sud-ouest de 2012 à 2016 ;
- Plus de personnes touchées par les séances de sensibilisation dans la région du centre de 2012 à 2016 ;

Commentaire général

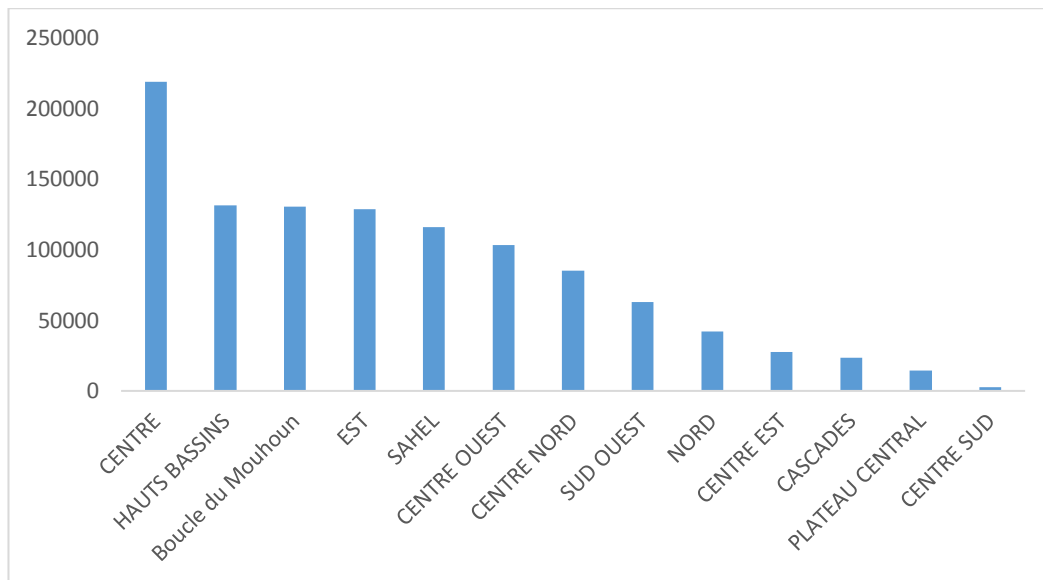
Parmi les treize directions régionales ayant organisé des séances de sensibilisation, la région du Sud-Ouest enregistre le plus de séances (5445) suivi du Sahel (5049) et du Plateau Central (3830) tandis que la région de la Boucle du Mouhoun n'enregistre que 710 séances durant la période 2012 à 2016.

En 2016, 183 661 personnes ont été touchées par les sessions de sensibilisation avec 49,6% de femmes. Ce nombre est deux fois plus élevé comparativement à l'année précédente. La thématique « Sensibilisation contre les MGF » a touché plus de participant estimé à 43 048. Elle est suivie de La lutte contre les mariages forcés/précoces. Les sessions de sensibilisation en rapport avec le thème « soutien aux personnes victimes de catastrophes et de crises humanitaires » a touché moins de personnes (4187) au cours de la même année.

Graphique 37 : Nombre de séance de sensibilisation par région de 2012 à 2016



Graphique 38 : Evolution du nombre total de participants aux séances de sensibilisation par région



Graphique 39 : nombre total de participants aux séances de sensibilisations par thématique

